

**NOUVELLES**

**CSN**

Numéro 378

29 avril  
1994



**A BEAU MENTIR  
QUI VIENT DE LOIN...**

# LES NOUVEAUX GRANDS PRÊTRES DE L'ÉCONOMIE:

VOICI  
L'AGNEAU  
DE LA  
NOUVELLE-ZÉLANDE  
QUI VIENT  
RACHETER  
LES  
PÉCHÉS  
DU MONDE !



GARVOITE

NE LEUR  
PARDONNEZ  
PAS, CAR ILS  
SAVENT  
CE QU'ILS  
FONT !



8

**Les démunis  
en ont  
ras le bol**

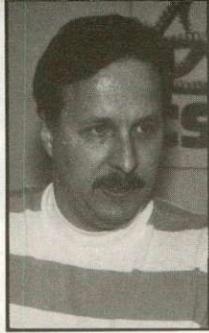
«Monsieur Johnson, un jour notre détermination triomphera de votre arrogance et du mépris que vous manifestez envers les travailleuses, les travailleurs et les plus démunis de notre société.»



9

**Ah! si les  
femmes étaient  
des hommes  
(suite)**

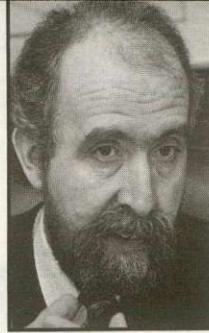
21 avril, *Journée d'action nord-américaine pour des salaires décents dans les garderies*. Pour la circonstance, les éducatrices québécoises avaient revêtu des vêtements de divers métiers masculins.



10

**Rome ne s'est  
pas bâtie en  
une journée...**

Malgré les sérieux accrochages survenus depuis deux ans, le syndicat de Gec Alsthom ne lâche pas prise: des emplois sont en jeu.



12

**«Le débat sur  
la réduction  
du temps de  
travail est  
incontournable»**

Une entrevue avec Gérard Larose, à quelques jours de l'ouverture du 57<sup>e</sup> Congrès de la centrale.



23

**Les p'tites vite**

Il y a, comme ça, des hommes et des femmes qui en échappent une de temps en temps. Et qui le regrettent longtemps.

Numéro

378

**NOUVELLES CSN** est l'organe officiel de la Confédération des syndicats nationaux. Publié à tous les quinze jours, il est tiré à 27,000 exemplaires et distribué gratuitement dans les syndicats de la CSN à travers le Québec, à raison d'un exemplaire par dix membres, en principe.

Pour modifier le nombre d'exemplaires reçus:

**CSN distribution**  
1601, avenue  
de Lorimier  
Montréal  
H2K 4M5.  
(514) 598-2233

**Rédaction:**  
514-598-2159  
**Renseignements**  
(numéro central  
de la CSN):  
514-598-2121



**Coordination**  
Jean-Pierre Paré

**Rédaction**  
Michel Crête  
Henri Jalbert  
Thérèse Jean  
Maroussia Kishka  
Marc Laforge  
Luc Latraverse  
Lucie Laurin  
Jean-Pierre Paré  
Jacinthe Pilon  
Michel Rioux  
Jacqueline Rodrigue

**Collaborations**  
Jacques Guay  
Michel Tremblay  
Clément Trudel  
Pierre Vadeboncoeur

**Conception  
graphique**  
Jean Gladu

**Mise en page  
informatique**  
Jean Gladu  
Sophie Marcoux  
Jean-Pierre Paré

**Photographe**  
Alain Chagnon

**Caricaturiste**  
Garnotte

**Impression**  
Les travailleurs  
et travailleuses  
syndiqués CSN  
de L'Imprimerie  
L'Éclaireur  
de Beauceville

Les syndicats ont l'autorisation  
(et notre encouragement)  
de reproduire le contenu de  
**NOUVELLES CSN**  
dans leur journal.

# A BEAU MENTIR QUI VIENT DE LOIN...

Ou quand les ficelles de la propagande néo-libérale sont tissées dans la laine de Nouvelle-Zélande.

Par Maroussia Kishka

Une psychose collective comme celle que cherchent à répandre nos gouvernements sur la question du déficit national, avec tout ce que cela implique comme sacrifices exigés de la population, ça ne s'implante pas d'un seul claquement de doigts.

Avalisé jusque dans les plus hautes officines gouvernementales, c'est un travail de longue haleine, un ouvrage minutieux, dans lequel tous les outils, les plus sophistiqués comme les plus démagogiques, sont mis à contribution, du moment qu'ils servent les fins idéologiques recherchées et qu'ils continuent d'agiter l'épouvantail de la banqueroute nationale dans les jardins communautaires de la rue Panet et autres quartiers Saint-Roch.

Nous en avons encore un exemple ces temps-ci avec tout le boucan produit par nos médias autour des événements des récentes années en Nouvelle-Zélande.

Car les histoires d'horreur ont toujours une bonne cote et les médias s'en régalaient: égout qui déborde dans un jardin de roses, bébé hippopotame que l'on tue faute de place dans un zoo, et patients qui craignent davantage la facture des soins que le diagnostic à venir. Ces images, des centaines de milliers de Canadiens et de Québécois les ont vues. Elles



sont tirées d'une émission d'information produite par CTV sur la Nouvelle-Zélande, un petit pays agricole de 3,5 millions d'habitants, situé aux confins de l'océan Pacifique. La raison de cet engouement soudain pour un pays si lointain: la comparaison entre sa dette publique et la nôtre. Le danger que l'on brandit comme un leitmotiv: la banqueroute.

Les médias, les politiciens et les milieux d'affaires font constamment référence à «l'ex-

périence néo-zélandaise» pour maintenir en tête d'affiche leur obsession: réduire à tout prix le déficit. Le «spectre» néo-zélandais sert en quelque sorte à préparer les esprits à de difficiles remises en question de nos programmes sociaux, avec coupures à l'avenant.

Une émission produite par le réseau de télévision pan-canadien CTV est devenue la locomotive de ce conditionnement. L'histoire débute il y a un an.

Le 23 février 1993, l'émission d'affaires publiques W5, une des plus écoutées au pays, consacre une heure complète au cas néo-zélandais. Prenant d'emblée pour acquis que la crise des finances publiques au Canada se compare à celle que la Nouvelle-Zélande a connue en 1984, on y affirme que le Canada pourrait connaître le même sort. Suit un tour d'horizon des mesures prises par la Nouvelle-Zélande, où le gouvernement a déréglementé, privatisé; aboli les subventions, la sécurité d'emploi, la



**LES AFFAIRES**  
Le No 1 de la finance et de l'économie au Québec

Consultations gratuites avec des CA touchant le plan d'affaires et le financement de votre entreprise, au Salon LE MONDE DES AFFAIRES du 20 septembre au 2 octobre 1993 à la Place Bonaventure à Montréal.

Partenaires en affaires

SEMAINE DU 18 AU 24 SEPTEMBRE 1993 Vol. LXV N° 34 88 PAGES 1,50 \$

## LE SPECTRE DE LA NOUVELLE-ZÉLANDE MENACE LE CANADA

À début des années 1950, la Nouvelle-Zélande était parmi les quatre pays les plus riches du monde. Trente ans plus tard, elle avait glissé au 32<sup>e</sup> rang. Parmi les indices précurseurs de la crise néo-zélandaise, plusieurs, dont la dépréciation continue du dollar, l'endettement élevé et les déficits chroniques des gouvernements, s'appliquent au Canada pp. 2 à 5

**La Presse**  
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

GREICHE & GAFF  
50¢  
398-4444

VIER 1994 104<sup>e</sup> ANNÉE N° 77 154 PAGES, 11 CAHERS \$1.50

## Johnson bloque des nominations

**DAVID LEBLANC**  
de l'équipe de La Presse

IL n'est pas facile d'avoir à défendre des hautes fonctions vides à l'Assemblée nationale, le premier ministre désigné Daniel Johnson a bloqué hier une série de nominations qu'avait acceptées de faire Robert Bourassa.

Des sièges à huit élus qui devraient être nommés lundi soir de la dernière réunion du conseil des ministres présidée par Robert Bourassa, son oncle, Claude Deshaies, député de Manoucheville, combats toujours avant de donner chance de voir ses desirs se réaliser: devenir député de Chabecq et de Bonin.

Plusieurs sources fiables ont fait savoir hier que Daniel Johnson craignait un renvoi des électeurs devant une telle liste de nominations partiales. Les engagements tacites pris par M. Bourassa, révélé par La Presse en décembre, avaient été déappréciés par nombre d'électeurs. Le tollé médiatique qu'avait suscité le geste du ministre des Forêts, Albert Côté, a aussi alerté des citoyens du ministère de l'Énergie, Albert Côté, a aussi alerté des citoyens du ministère de l'Énergie.

D'autre part, comme déjà plusieurs ministres s'écroulaient leurs papiers et quitteront leurs sièges et privations. M. Johnson tient à réduire le nombre de ban-

Plusieurs sources fiables ont fait savoir hier que Daniel Johnson craignait un renvoi des électeurs devant une telle liste de nominations partiales. Les engagements tacites pris par M. Bourassa, révélé par La Presse en décembre, avaient été déappréciés par nombre d'électeurs. Le tollé médiatique qu'avait suscité le geste du ministre des Forêts, Albert Côté, a aussi alerté des citoyens du ministère de l'Énergie, Albert Côté, a aussi alerté des citoyens du ministère de l'Énergie.

D'autre part, comme déjà plusieurs ministres s'écroulaient leurs papiers et quitteront leurs sièges et privations. M. Johnson tient à réduire le nombre de ban-

## Le fond du baril

**CLAUDE PICHÉ**

La Nouvelle-Zélande n'a jamais tant fait parler d'elle. Acculé au pied du mur par ses créanciers internationaux, le pays s'est lancé dans des réformes économiques d'une ampleur prodigieuse.

Le choc a été terrible. Les Néo-Zélandais qui, dans les années 60, se vantaient d'avoir le troisième niveau de vie au monde, sont maintenant dépassés par Hong Kong et Singapour. Les qui, dans les millions de retraités ont vu leurs pensions de vieillesse fondre comme un cube de glace dans l'eau bouillante. Le gouvernement a fermé le robinet du logement social. Les salaires de santé font l'objet d'un ticket modérateur, et des frais de scolarité ont été imposés. Les écoles sont alors comme des entreprises privées, et se livrent entre elles une compétition sans merci pour les fonds gouvernementaux, distribués en fonction du rendement.

L'assurance-chômage et l'aide sociale existent toujours, mais leur accès est restreint. Il n'y a plus de chômage, les citoyens ont dû consacrer des sacrifices énormes.

Les programmes sociaux ont été passés au bac à sable. Des

pages C 1 et C 2

VOIR BARIL EN A 2

gratuité des soins de santé; réduit les prestations sociales; et décidé de régir l'ensemble de ses services comme une entreprise privée. Une «médecine de cheval» que le Canada pourrait devoir prendre, dit-on dans l'émission.

CTV a vendu quelque 200 copies de ce reportage, largement utilisé pour «sensibiliser» les citoyens et les décideurs aux «conséquences désastreuses» de la dette publique.

Avec l'approbation du président de CTV, le C.D. Howe Institute en a mis des copies à la disposition de ses membres. Dans sa présentation, le prési-



**Thomas Kierans**

dent du C.D. Howe Institute, Thomas Kierans, les invite à le montrer à leurs conseils d'administration, à leurs directions d'entreprises ainsi qu'à leurs collègues, leurs familles et leurs amis. Et cela, même s'il reconnaît que certains ne croient pas que la crise qu'a connue la Nouvelle-Zélande puisse se comparer à celle du Canada. «*La dette publique est devenue un problème important. Ce n'est pas encore une crise, j'en conviens, mais notre dette extérieure s'accroît de façon exponentielle*», affirme-t-il.

#### **Au Québec**

C'est également l'appréhension d'une crise qui motive la circulation de copies pirates de cette émission dans le ré-

seau de la santé et des services sociaux au Québec.

En effet, en septembre dernier, la régie régionale de Mauricie-Bois-Francs décidait de produire une version française de cette émission de W5, sans même signer de contrat approprié avec CTV. «*Nous avons peut-être fait une erreur en n'ayant pas signé de contrat*, affirme le directeur général de la régie de Mauricie-Bois-Francs, M. Paulin Dumas, *mais CTV sait que notre but est de s'en servir à des fins éducatives. Cette émission frappe plus l'imagination que des graphiques et des statistiques.*»

Après avoir vu cette version française, les directeurs généraux des régies en demandèrent des copies pour les faire visionner par les conseils d'administration de régies et d'établissements du réseau de la santé et des services sociaux, ainsi que par des commissions médicales régionales et des personnels de régies.

La diffusion de cette émission auprès des décideurs du réseau aurait reçu l'appui de hauts-fonctionnaires du ministère, affirment plusieurs personnes interrogées. Au cabinet de la ministre, on confirme que des hauts-fonctionnaires sont au courant. Le plus haut placé d'entre eux, le sous-ministre André Trudeau, a lui-même présenté cette émission à ses directeurs. Des copies de la version originale circulent de façon informelle dans toute la fonction publique. «*On m'a dit que le Conseil des ministres l'a visionnée*», note M. Dumas. La seule copie vendue par CTV à un service gouvernemental l'a d'ailleurs été au service des réseaux financiers du Conseil exécutif.

#### **Télé Métropole et Radio-Canada**

Non seulement ce reportage est largement diffusé lors de réunions ou d'assemblées publiques ou privées, mais il est également repris par d'autres médias.

Ainsi, un an après sa diffusion à CTV, peu avant le dépôt

du budget fédéral, une synthèse de 15 minutes en a été diffusée le 16 février par *Enjeux*, une émission d'affaires



publiques du réseau français de Radio-Canada écoutée par quelque 750,000 personnes. «*Ce qui nous intéressait, c'était de montrer ce qui arrive à un pays quand il ne contrôle plus sa dette*», explique le rédacteur en chef d'*Enjeux*, M. Guy Filion, qui se dit étonné de l'impact qu'a eu ce segment de l'émission sur l'auditoire.



Et à son tour, le 8 mai prochain, Télé Métropole diffusera des extraits de ce reportage dans le cadre d'une émission spéciale sur le déficit. «*C'est un document extrêmement bien fait. Nous voulons utiliser quelques extraits pour montrer comment on en arrive à une telle situation et aussi comment on peut s'en sortir*», explique le directeur des affaires publiques de Télé Métropole, Fabrice Brazier. L'émission portera d'ailleurs une attention particulière à l'Alberta, où le Premier ministre Ralph Klein, un fervent partisan des mesures néo-zélandaises, a décidé de procéder à des coupures de plus de 15% dans les réseaux de la santé, des services sociaux et de l'éducation dans le but d'éliminer le déficit de la province d'ici 1997.

C'est ainsi qu'au Québec, les trois principales chaînes de télévision auront présenté les mêmes images et le même point de vue sur la situation en Nouvelle-Zélande.

Dans la presse écrite, les articles parus dans le journal *Les Affaires*, en septembre, puis dans le quotidien *La Presse*, en janvier, reprennent également le même angle de couverture que CTV.

#### **«Un instrument de propagande»**

Pourtant, cette comparaison entre les deux pays ne fait pas l'unanimité. Ainsi, l'émission *Le Point* de Radio-Canada n'a pas voulu la retenir. «*Si la Nouvelle-Zélande avait eu un voisin comme les États-Unis, la situation aurait été fort différente*», affirme Jean Peltier, le rédacteur en chef du *Point*.

Dans le réseau de la santé et des services sociaux, la Fédération des CLSC a dénoncé l'utilisation de cette émission. «*C'est un instrument de propagande*», souligne l'adjoint de la directrice générale de la fédération, M. Jean-Guy Boyer. Lors d'une réunion des membres de la Régie de la Montérégie, le 8 février, des représentants de CLSC se sont opposés avec succès à la présentation de ce vidéo, selon M. Boyer.

Invité à prendre la parole à cette rencontre, l'éditorialiste en chef de *La Presse*, Alain Dubuc, ouvrait son allocution en disant: «*Si les dirigeants de la Régie régionale m'ont invité ce matin, soyons francs, c'est pour vous faire peur. C'est pour vous préparer psychologiquement aux moments difficiles sur le plan budgétaire qui vous attendent cette année.*» C'est à cela précisément que sert le cas néo-zélandais, auquel il fait brièvement allusion et qu'il qualifie de «spectre»: à faire peur.

# LE FLEURON FLÉTRI

À la fin du mois de mars, une des plus importantes entreprises de la Nouvelle-Zélande, considérée comme le fleuron de l'économie néo-zélandaise, a fait faillite. Un dur coup pour le gouvernement.

La compagnie de transformation de la viande, Fortex, symbolisait la réussite de la nouvelle doctrine économique basée sur l'entrepreneuriat, la flexibilité et l'innovation.

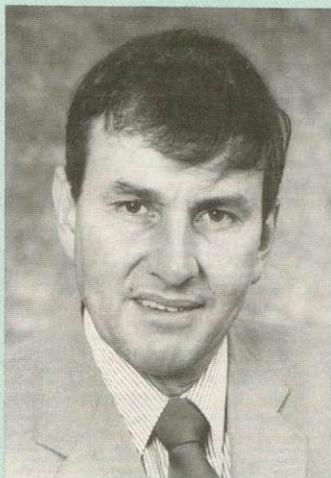
Les conservateurs la citaient en exemple dans leurs publicités et en faisaient la promotion à l'étranger. «*Toutes les missions étrangères de passage au pays visitaient nécessairement cette entreprise. Mais maintenant, le torchon brûle et cette doctrine de développement est remise en question*», souligne Peter Harris, l'économiste en chef de la New Zealand Council of Trade Unions, la seule centrale syndicale du pays, qui compte 300,000 membres. Deux mille travailleurs ont perdu leur emploi dans cette faillite.

Longtemps considéré comme un joyau de la social-démocratie, la Nouvelle-Zélande fut acculée presque à la faillite en 1984 par ses créanciers internationaux. Dix ans plus tard, en 1993, le World Economic Forum classait en tête de liste la Nouvelle-Zélande pour l'efficacité de ses politiques gouvernementales.

Pour se sortir de sa dette, la Nouvelle-Zélande a appliqué les remèdes de cheval prônés par les néo-libéraux avec un zèle que ni Reagan, ni la Dame de fer, Madame Thatcher, n'ont osé pratiquer.

Mais ces politiques n'ont pas la cote d'amour de la population. L'automne dernier, le gouvernement conservateur a été réélu de justesse avec seulement l'appui d'un tiers de l'électorat.

En entrevue avec *Nouvelles CSN*, Peter Harris se dit étonné



Peter Harris

de l'engouement que le Canada a pour son pays. «*La Nouvelle-Zélande est plutôt considérée comme un pays pauvre par les autres nations développées*», souligne-t-il. Son produit intérieur brut par habitant ne représente que 60% de celui du Canada. Il ne voit pas en quoi l'expérience néo-zélandaise pourrait être un modèle ici. En fait, il trace un bilan négatif des dernières années.

Ainsi, alors que durant la seconde partie des années 80,

le Canada a connu une croissance économique importante, la Nouvelle-Zélande était aux prises avec une longue récession provoquée par la restructuration de son économie et le désengagement de l'État. Ce n'est qu'au cours des deux dernières années que la croissance économique a repris. L'an dernier, elle a été de 4,6%.

Perçue comme la lumière au bout d'un long tunnel, cette reprise fut louangée. Elle représentait la preuve que le nouveau modèle de développement fondé sur la compétitivité réussit à apporter la prospérité. Mais, selon Peter Harris, elle est surtout due à un concours de circonstances.

«*Il y a, bien sûr, la déréglementation du marché du travail qui a entraîné une baisse du coût de la main-d'œuvre, en 1991, mais il y a aussi le contexte international qui nous a donné un coup de pouce*». Il souligne, entre autres, comme facteurs importants de cette reprise, la baisse des taux d'in-

térêt et du prix du pétrole dans le sillon de la récession mondiale. «*C'est donc dire, précise-t-il, que la croissance des deux dernières années est liée à des facteurs extérieurs. Si les taux d'intérêt ou le prix du pétrole changent, cela se répercutera sur notre économie*». Signe avant-coureur de nouvelles difficultés économiques, le taux de croissance du PNB néo-zélandais, en décembre, laissait présager un ralentissement de l'économie. Trois mois plus tard, Fortex faisait faillite.

## Une excuse

La reprise économique demeure donc fragile et il y a peu de preuves montrant que la croissance économique des deux dernières années ait profité à ceux qui ont payé le prix des bouleversements. «*Le coût des transformations que les travailleurs et les chômeurs ont dû subir durant cette décennie est énorme*», précise-t-il. Le niveau de vie a baissé drama-



Manifestation de la centrale syndicale NZCTU contre le gouvernement, à Christchurch, en 1991.

tiquement. Les emplois se sont précarisés. Les services sociaux se sont détériorés. La gratuité des soins de santé a disparu.

Le taux de chômage, en décembre dernier, était de 9.2%. Les prévisions les plus optimistes prévoient qu'il ne baissera pas avant 1998. Selon un

article du journaliste britannique Peter Walker, paru dans le magazine français *Courrier international* au début d'avril, les dix ans de libéralisme ont transformé la Nouvelle-Zélande en pire, et ce, en dépit de la reprise économique.

Ainsi, le nombre de personnes vivant en-dessous du seuil

de pauvreté est passé de 360,000 en 1990 à 510,000 en 1993.

«Le problème de la dette n'a donc été qu'une excuse», affirme Peter Harris. Le credo en faveur de la compétitivité et du désengagement de l'État ne s'est pas traduit par une diminution de la dette publique.

En fait, depuis 1985, la dette nette de la Nouvelle-Zélande a triplé. «Ceux qui ont mis de l'avant ces réformes l'ont fait pour des raisons idéologiques», conclut-il.

## Adieu l'Etat-providence, bonjour les dégâts sociaux !

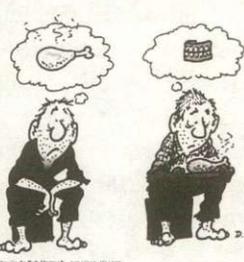
*Dix ans de libéralisme ont transformé la Nouvelle-Zélande. En pire*

**AUCKLAND**

Dans les années 80, quand le gouvernement travailliste britannique était les fondateurs de l'Etat-providence, la Nouvelle-Zélande vivait déjà à l'échelle de la sécurité sociale «à la hollandaise» depuis une décennie. Premier pays à avoir institué le suffrage universel, la Nouvelle-Zélande est fier d'avoir toujours été à l'avant-garde du changement social.

Plumet, elle l'est toujours, mais dans un autre registre : depuis que les conservateurs du National Party sont arrivés au pouvoir en 1990, le principe de l'universalité des prestations sociales a été abandonné et leur niveau drastiquement réduit. L'embourgeoisement des dépenses de santé a été induit sur les ressources

**Peter Walker**  
LE MONTREUR EN MASQUE (LONDRES)



général d'être reversés à une aide alimentaire gratuite ? Au début oui, mais plus maintenant. Je dirais plutôt qu'il y a eu une perte de liberté. Mais je pense que les gens qui réfléchissent à cela ne sont pas à leur famille ? Si on n'est pas à manger ?

Le système de protection sociale de la Nouvelle-Zélande remonte à 1908, date de l'introduction des pensions de retraite pour les personnes âgées en difficulté. En 1926, la Nouvelle-Zélande inventa les allocations familiales. En 1938, le système de sécurité sociale universelle était le plus complet du monde. Ses investigateurs visitaient même en outre-mer les citoyens «sans l'impression de paillarder et d'appartenir à la collectivité».

Vers 1984 cependant, la croissance économique de la Nouvelle-Zélande s'est ralentie et le taux de chômage a commencé à augmenter. C'étaient les années Reagan-

**Les plus mal lotis ont payé le plus cher l'avènement de la culture d'entreprise et la reprise économique**

## NEW ZEALAND Feeling Fleeced

**Seven years into a textbook free-market revolution, meager results have left many citizens angry, bitter and confused**

By ROWAN CALLICK AUCKLAND



It seems fitting that bungee jumping, the death-defying sport of diving suspended by a rubber cord into chasms, began in New Zealand. After seven years of free-market revolution, many people in this prim but decidedly assertive little South Pacific country of 3.4 million are wondering whether their leaders have taken them all on a national bungee leap, without a safety harness, so fast has New Zealand transformed itself from the West's first and most protective welfare state into its most deregulated economy.

**Les magazines *Le Courrier international* et *Time* ont fait un bilan très sombre et négatif des politiques néo-zélandaises.**

# UN PEU D'HISTOIRE

Les déboires de la Nouvelle-Zélande commencent en 1973, au moment où l'Angleterre, son principal partenaire économique, lui tourne le dos pour entrer dans le

Marché commun européen. Une décision qui survient au moment où le prix du pétrole monte en flèche. Situé à des milliers de kilomètres de ses marchés d'exportation, ce petit pays, dont la richesse repose sur la vente de ses produits agricoles, devient ainsi moins concurrentiel. En outre, les politiques agricoles protectionnistes d'autres pays, dont la Communauté économique européenne, l'empêchent de percer sur de nouveaux marchés.

Face à cela, durant les années 70, le gouvernement réagit en subventionnant ses secteurs d'exportation, accroît la réglementation afin de protéger ses industries de la concurrence étrangère, et lance de grands projets dans le but de diversifier son économie.

Mais au début des années 80, l'économie néo-zélandaise est encore fragile. La flambée des taux d'intérêt et la crise économique gonflent de surcroît sa dette. Le Fonds monétaire international et la Banque

mondiale exigent alors des mesures correctives.

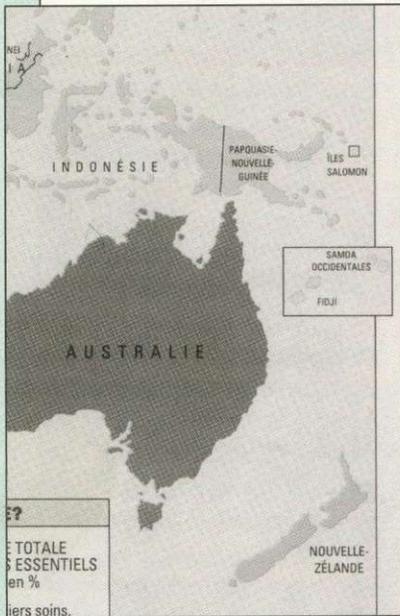
Coincé, le gouvernement travailliste opte alors pour une grande ouverture de son économie aux marchés extérieurs, suivant en cela les politiques néo-libérales mises de l'avant par les pays industrialisés. Cela se traduit, entre autres, par la déréglementation de pans entiers de son économie, l'élimination des subventions au secteur agricole et la privatisation de sociétés d'État.

En 1990, le Parti travailliste perd les élections au profit du Parti national. Ce nouveau gouvernement conservateur pousse encore plus loin les politiques néo-libérales déjà entreprises et entreprend la deuxième phase de la «thérapie de choc»: le démantèlement des programmes sociaux.

Dès 1991, les prestations d'aide sociale sont réduites, les soins de santé sont tarifés, sauf pour les pauvres. Les frais de scolarité augmentent. Et pour réduire le coût de la main-d'oeuvre, le gouvernement conservateur adopte une loi sur les contrats d'emploi qui élimine presque le pouvoir de négociation des syndicats.

La Nouvelle-Zélande devient ainsi la zone la plus déréglementée des pays industrialisés. Mais à quel prix! L'écart entre les riches et les pauvres s'est accru; une personne sur sept vit sous le seuil de pauvreté; le taux de chômage a plus que doublé.

Quant à la dette nette du pays, elle a triplé entre 1985 et 1993, passant de 11 milliards à 38,6 milliards, en dollars néo-zélandais. Elle représente 50% du produit intérieur brut, soit 10% de plus qu'en 1985.



## PREMIER MAI À MONTRÉAL ET QUÉBEC

# Sous la pluie, 40,000 personnes solidaires pour la relance sociale

**C**ar c'est trempés à l'os et grelottant de tous leurs membres que de 20,000 à 25,000 manifestantes et manifestants des organisations syndicales, religieuses, communautaires et populaires, partis du Parc Lafontaine, ont fini par atteindre le Vieux-Port de Montréal. Dans la bonne humeur malgré tout. Gérald Larose en a profité pour fustiger les dix années de gestion libérale, dix années dramatiques à tous les plans, surtout celui de l'emploi.

À Québec, sous la pluie là aussi, de 12,000 à 15,000 personnes étaient au rendez-vous de la solidarité sociale. «Chaque fois qu'un orateur prononçait le nom de *Johnson*, on aurait dit qu'il pleuvait et qu'il ventait plus fort», nous a confié une informatrice.

### **Qui bene amat, bene castigat.**

Cette vieille maxime latine selon laquelle celui qui aime bien châtie bien s'appliquait à merveille au temps exécrable que les cieus nous avaient réservé. On se disait en effet qu'en très haut lieu, on devait nous aimer terriblement pour nous éprouver de la sorte. Sans compter que les évêques étaient avec nous...

Plus tard, revenant de la manif, une petite famille — le père, la mère et leurs trois jeunes d'une dizaine d'années —, sortait de la station de métro Beaudry, dans le quartier défavorisé du centre-sud. Détrempés, mais heureux. Et portant fièrement leur casquette du Local 298...

Michel Rioux



Les porte-parole des organisations syndicales et populaires, dont Gérald Larose pour la CSN, ouvraient la marche comme le veut la tradition.



Les éducatrices de garderie, pour la plupart syndiquées à la CSN et dont plusieurs sont en grève depuis le 30 mars, étaient présentes en force.



Les travailleurs de la construction de Sherbrooke se sont fait accompagner par une sorte de monstre poilu indéfinissable. Pour les protéger?...



Parmi les nombreux groupes populaires et communautaires présents, le Comité des organismes sociaux de Laval.



Comme plusieurs autres fédérations de la centrale, la Fédération nationale des enseignant-es du Québec (CSN) était de la manif.

# Les démunis en ont ras le bol, M. Johnson!

Gérald Larose met en garde: l'écart grandissant entre les riches et les pauvres nous conduit directement à une «collision sociale».

Par Maroussia Kishka

«Monsieur Johnson, un jour notre détermination triomphera de votre arrogance et du mépris que vous manifestez envers les travailleuses, les travailleurs et les plus démunis de notre société.» C'est ce message que les 150 participants au Forum de la solidarité sociale de Québec ont envoyé au premier ministre Daniel Johnson, le 16 avril.

À l'invitation du conseil central, des militants de syndicats et de groupes sociaux de cette région ont décidé de tenir ce forum dans le but de mieux se concerter. Ils donnaient ainsi suite à l'une des recommandations du Forum de la solidarité sociale de Montréal, tenu le 12 mars. Cet événement avait réuni des représentants d'organisations syndicales, populaires, religieuses et féministes. Un rassemblement qui ne s'était pas vu depuis longtemps au Québec. À l'issue de cette journée, les participants avaient recommandé que chaque région organise à son tour des forums de solidarité sociale afin de resserrer les liens.

## Appui à la Déclaration de Montréal

Car, autant à Ottawa qu'à Québec, le discours est aux compressions budgétaires. Le gouvernement fédéral envisage de revoir de fond en comble les programmes sociaux, dans le cadre de la réforme Axworthy. Et, au Québec, les restrictions se

traduisent par une détérioration des services publics. Ceux qui en subissent le contrecoup, ce sont les femmes, les personnes âgées, les jeunes, les malades et les sans-emploi. Un constat qu'ont aussi fait les participants au forum de Québec.

Ils ont d'ailleurs donné leur appui à la Déclaration du Forum de la solidarité sociale de Montréal. «Nous ne devons pas rester muets face à ce qui se passe», ont souligné plusieurs dans leurs interventions.

## Les gaspillages

De son côté, invité à prendre la parole, l'ex-ministre du Revenu du Québec, Yves Séguin, a dénoncé la mauvaise



Des participant-es de tous les horizons ont uni leurs voix pour dénoncer la détérioration sociale.

gestion des fonds publics dont sont responsables les gouvernements. À son avis, au Québec, le gouvernement pourrait économiser 200 millions de dollars en éliminant les dépenses inutiles, et accroître ses revenus de 500 millions s'il réduisait les abris fiscaux.

«Mais il faudra plus que cela, a précisé le président de la CSN, Gérald Larose, dans son discours de clôture. Aucune société ne peut s'acquitter de ses responsabilités si une personne sur cinq est exclue du marché du travail.»

## Collision sociale

«Après dix ans de matraquage de politiques néo-libérales, les gouvernements ont fait chou blanc», a-t-il ajouté. Le chômage s'est accru et la dette publique aussi. En outre, l'écart entre les riches et les pauvres s'est creusé. «Ça va nous amener à une collision sociale», dit-il. Il en donne pour preuve la montée des actes violents et l'utilisation de plus en plus fréquente de boucs émissaires. «Il faut donc reprendre le travail à la base et recréer une solidarité sociale.»



Un message collectif de protestation a été envoyé au Premier ministre Johnson.



L'ancien ministre du Revenu Yves Séguin a répondu à l'invitation du Conseil central de Québec.

# Ah! si les femmes étaient des hommes! (suite)

Par Lucie Laurin

Ce 21 avril était la *Journée d'action nord-américaine pour des salaires décents dans les garderies*. Des manifestations se sont déroulées aux États-Unis et au Manitoba. Chez nous, les travailleuses en garderie de toutes les régions ont convergé vers Montréal ou Québec, à l'exception de celles de la Côte-Nord et du Nord-Ouest.

Les éducatrices de Baie-Comeau, demeurées au travail, ont versé leur salaire de la journée au fonds de grève des travailleuses en garderie. En soirée, habillées de guenilles, elles ont manifesté et distribué des tracts. Celles de Sept-Îles ont fait du piquetage, rencontré leur député, participé à un dîner communautaire et tenu une conférence de presse.

Les éducatrices de La Sarre «se sont fait voir»; déguisées en clowns, elles ont tenu kiosque au centre d'achat. Pendant ce temps, celles de Témiscamingue manifestaient dans les rues.

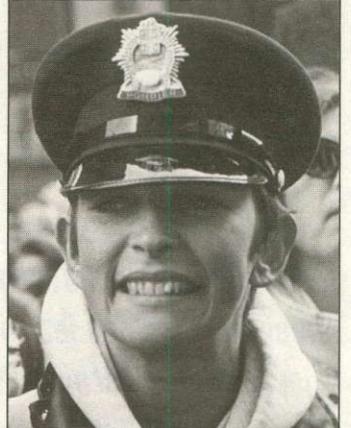
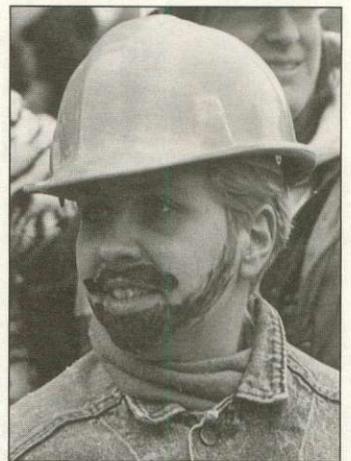
À Québec, les manifestantes, pour la plupart déguisées en hommes, surtout en joueurs des Nordiques, ont occupé le bureau de Jean Leclerc, mi-

nistre délégué de la région de Québec, rencontré le caucus régional des députés du Parti libéral du Québec et bloqué l'entrée du complexe H avant d'aller manifester, au nombre de 500, sur la colline parlementaire.

À Montréal, la manifestation était organisée conjointement par la CSN, le Regroupement des garderies du Montréal métropolitain et la CEQ. On attendait 1,500 personnes; il en est venu 3,000, dont de nombreux parents et sympathisants. Le cortège, fort coloré, s'est arrêté entre autres au Conservatoire «parce que la situation est dramatique» et à la Banque de Montréal, parce que «les éducatrices préféreraient faire des dépôts plutôt que des retraits»...



Les manifestantes ont récité la prière  
«Notre Daniel qui êtes au pouvoir, Que votre nom soit méprisé, Que votre règne achève...»  
Le principal intéressé n'apprécie pas du tout, semble-t-il...



Les éducatrices avaient revêtu des déguisements de métiers masculins fort variés. Ah! si elles étaient des hommes!

# Rome ne s'est pas bâtie en une journée...

Malgré les sérieux accrochages survenus depuis deux ans, le syndicat de Gec Alsthom ne lâche pas prise: des emplois sont en jeu, il FAUT que l'employeur respecte l'esprit de l'entente sur la «rémunération selon les connaissances et les habiletés».

Par Michel Crête

*«Le principe que nous avons négocié, la rémunération selon les connaissances et les habiletés, est bien bâti, mais c'est sa mise en application qui fait défaut. Nous trouvons la chose intéressante parce qu'on y prévoyait la dispense d'une formation professionnelle permettant aux travailleurs d'acquérir de nouvelles compétences et d'obtenir graduellement de meilleurs salaires, dans un contexte de fabrication de nouveaux produits, des composantes de turbo-alternateurs. Mais l'employeur n'a pratiquement pas respecté ses engagements à l'effet de*

*permettre à tous les travailleurs d'acquérir, dans le respect de l'ancienneté, ces compétences. C'est qu'en général, il n'y a pas eu beaucoup de formation dans les nouvelles familles de métier décrites à la convention collective: elle a plutôt été fournie au compte-gouttes. Si bien qu'aujourd'hui, on retrouve des plus jeunes qui gagnent plus cher que des plus vieux, et des plus jeunes qui travaillent aux turbo-alternateurs pendant que des plus vieux sont en mise à pied, tout cela parce qu'ils n'ont pas eu la formation promise.»*

l'électro-mécanique. Que ce virage industriel faisait appel au regroupement de métiers liés, jusque-là, à la construction navale. Conséquence: de 34 métiers distincts inscrits alors dans la convention collective, on est passé à 13 familles de métiers. Et dans le cadre des négociations de 1991-1992, la direction de l'entreprise a sauté sur l'occasion pour implanter une nouvelle forme de rémunération salariale, mais accompagnée de conditions particulières à l'atelier turbo-alternateurs, conditions qu'on ne retrouve pas dans les autres secteurs de l'usine. Dans cet atelier, l'employeur n'est pas tenu de respecter les clauses l'empêchant de recourir à des sous-traitants, ou l'obligeant à verser certaines primes, à accorder les vacances à la date prévue, à respecter l'ancienneté et les mouvements de main-d'oeuvre, etc.

Conscient des pertes d'emplois qui menaçaient, le syndicat n'a pas eu d'autre choix que d'expérimenter cette démarche pour s'assurer de la venue de l'atelier de turbo-alternateurs.

## Par consensus?

«Une fois le principe d'une forme de rémunération salariale et de conditions particulières accepté, on s'est dit qu'il fallait que personne ne baisse de salaire», de rappeler Denis

**P**eintre depuis une vingtaine d'années chez Gec Alsthom électro-mécanique (anciennement Marine Industrie), à Tracy, Denis Généreux, qui est également vice-président du syndicat, pose un constat froid et réaliste — mais attention! aucunement défaitiste — sur l'expérience de «rémunération selon les connaissances et les habiletés» en vigueur sur l'ensemble du chantier.

## Changement de vocation industrielle

C'est dans un contexte de



Denis Généreux

changement de vocation industrielle, changement accompagné de pertes d'emplois, de difficultés financières et de réorganisation du travail, que les parties patronale et syndicale chez Gec Alsthom ont conclu, en mars 1992, une entente prévoyant l'introduction d'une nouvelle forme de rémunération salariale à un nouvel atelier, l'atelier des turbo-alternateurs, ainsi que pour l'ensemble du chantier. On savait qu'il ne se construirait plus de navires à Marine Industrie. Que désormais, on se spécialiserait d'avantage dans

## Veiller à ce que la mise en oeuvre de ce type de rémunération récompense les efforts d'apprentissage et non à ce qu'il dévalue les compétences déjà acquises.

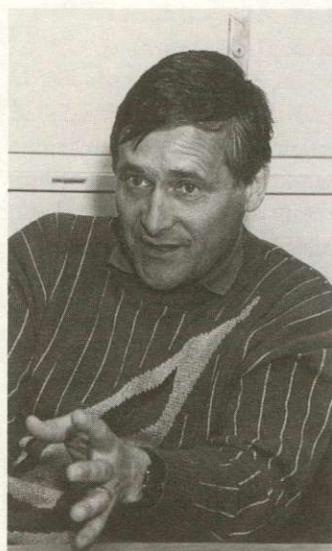
Généreux. Par exemple: les métiers d'assembleur, de brûleur, de faufilleur, de ferblantier, de marqueur et de traceur ont été regroupés dans une nouvelle famille de métiers, celle de monteurs. On s'est aussi entendu sur le fait que ce nouveau type d'emploi comporterait huit échelons assortis de salaires établis selon les connaissances et les habiletés, entre \$14.65 et \$18.27 l'heure. Pour permettre justement aux travailleurs d'acquérir ces connaissances leur permettant de gravir les échelons, les parties s'étaient entendues sur la formation d'un comité paritaire qui devait élaborer et mettre en place, par consensus, des programmes de formation professionnelle. «Ce qui est arrivé, c'est que la formation s'est faite au compte-gouttes», de dire Denis Généreux. Par exemple: «pour la famille 3, toujours celle des monteurs, on a donné une formation en brûlage et en faufilage, ce qui est complémentaire, plutôt qu'en assemblage et lecture de plan, ce qui est la base même du métier». Quant à la démarche consensuelle prévue à la convention, «l'employeur demandait souvent l'élaboration d'un programme par une tierce partie, sans nous consulter, et il nous le présentait une fois fait. Nous n'étions pas partie prenante», de confier Denis Généreux.

Malgré ces accrochages, le syndicat, loin de se décourager, a présenté, dans le cadre de l'actuelle ronde de négociation qui vient à peine de commencer, un projet de convention qui maintient le comité paritaire de formation tout en le rendant plus fonctionnel et

respectueux du principe de l'ancienneté. L'employeur, lui, veut abolir le comité paritaire et étendre les conditions particulières de l'atelier des turbo-alternateurs, dont le libre recours à la sous-traitance, à quatre autres secteurs (mécano-soudage, tôles-pôles, découpage-formage, nucléaire et nouveaux produits). Ceux-ci comptent près de 200 travailleurs, ou 50% de la main-d'oeuvre ouvrière.

### Une expérience improvisée...

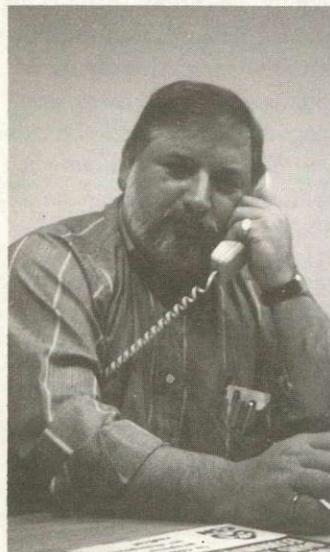
Dans un document intitulé «La rémunération selon les connaissances et habiletés: Gec Alsthom, une expérience improvisée», le coordonnateur du Comité interfédéral du secteur privé de la CSN (CISP), Ghislain Hallé, le directeur de



**Ghislain Hallé**

la Fédération de la métallurgie, Philippe Tremblay, et celui de la Fédération des travailleurs du papier et de la Forêt, Claude Rioux, ont scruté à la loupe l'expérience de Gec Alsthom. «L'expérience actuellement en cours à Gec Alsthom

n'est pas concluante, écrivent-ils. Trop de conditions font défaut... Les blocs de compétence ne sont toujours pas réellement évalués. L'absence d'un programme de formation indépendant du carnet de commandes a pour effet que l'incitation à la formation que devrait générer un tel mode de rémunération est inexistante, puisque la formation n'est pas disponible. En fait, la compagnie ne semble pas tant avoir pour objectif la formation d'une main-d'oeuvre qualifiée que d'obtenir à bon marché un personnel qu'elle

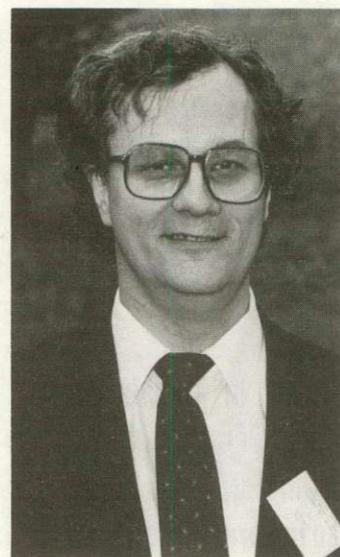


**Philippe Tremblay**

peut assigner à sa discrétion aux tâches qu'elle détermine. De plus, le statut particulier de l'atelier des turbo-alternateurs lui permet de faire appel à sa guise à la sous-traitance de pièces qui pourraient être fabriquées à l'usine.»

### Un cadre négocié

Le CISP-CSN incite les syndicats confrontés à la négociation d'une telle clause «à veiller à ce que la mise en oeuvre de ce type de rémunération recom-

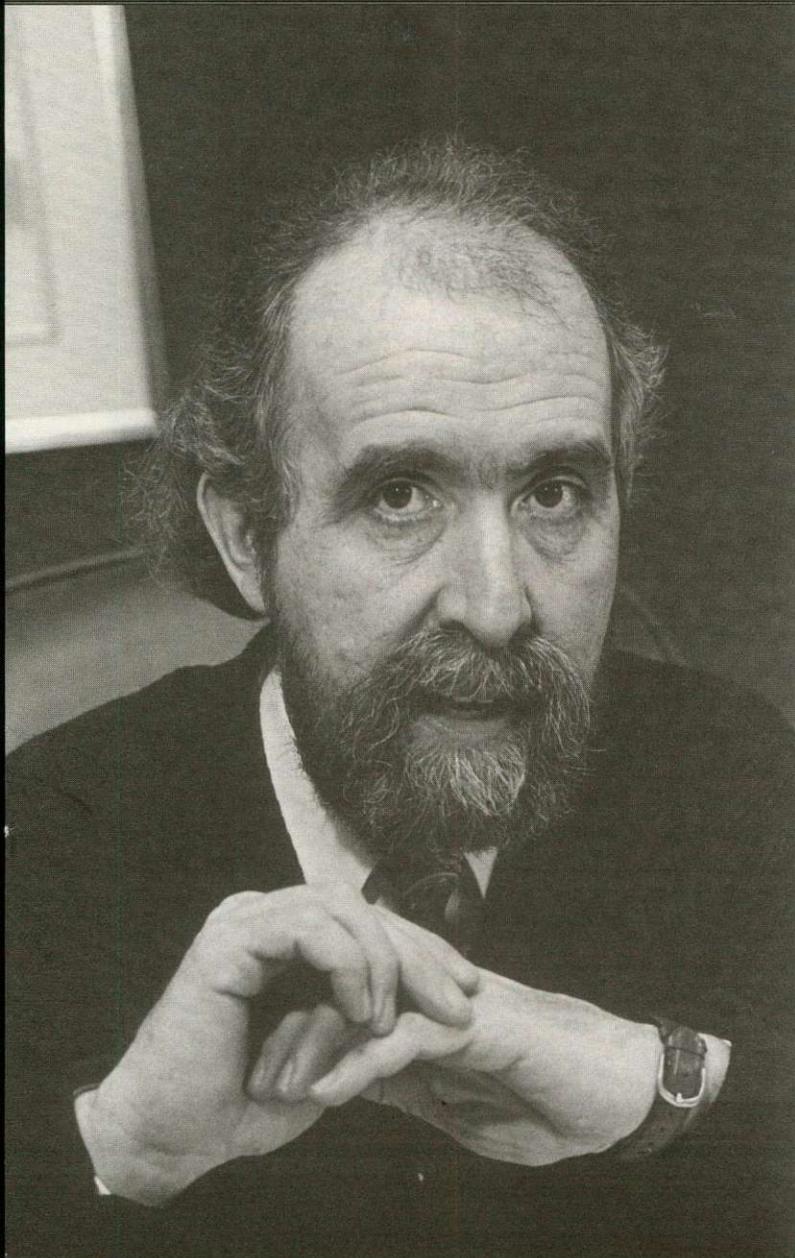
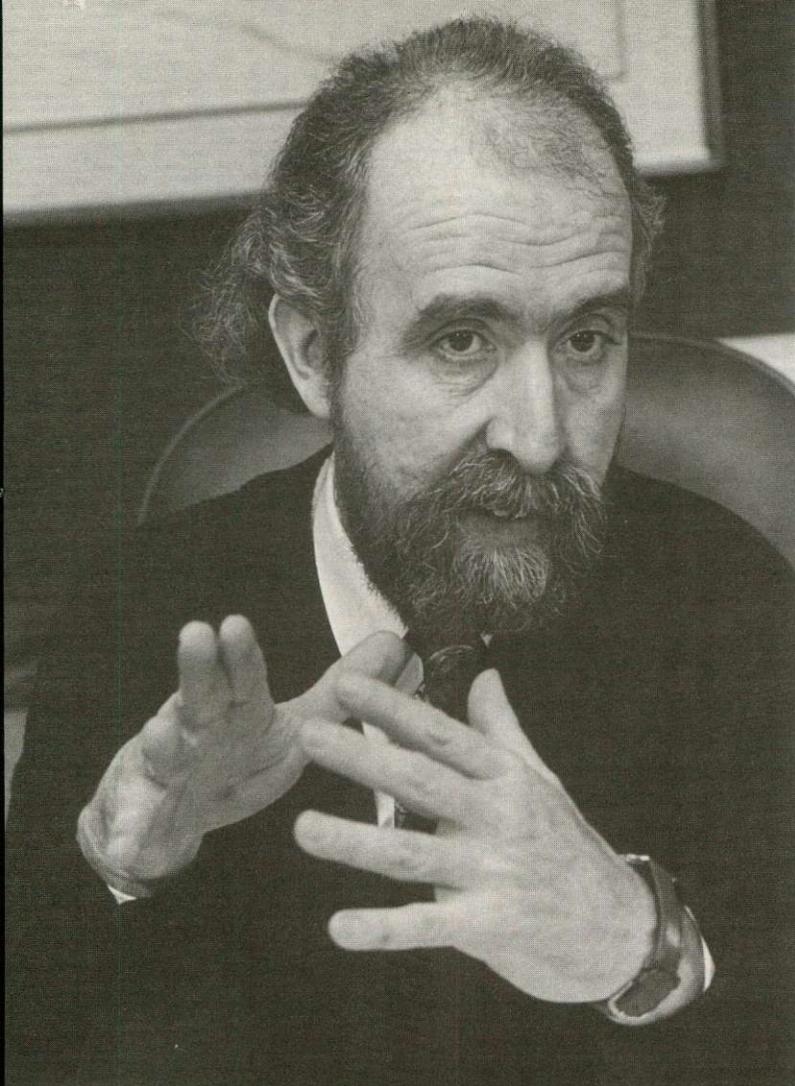


**Claude Rioux**

pense les efforts d'apprentissage et non à ce qu'il dévalue les compétences déjà acquises. Il faut aussi qu'il s'applique dans un cadre connu et négocié. Ainsi, la formation doit être disponible pour toutes et tous. Si elle doit être adéquate et définie par les parties, elle ne peut être offerte à la discrétion de l'employeur. Quand est-elle dispensée? Qui y a accès en priorité? Il y a là autant de règles qui ne peuvent être ignorées, sous peine de créer un climat de favoritisme inconciliable avec un travail d'équipe.

«De même, de recommander le CISP-CSN, il faut définir soigneusement la mesure des connaissances donnant droit à un avancement d'échelon. Il y a mesure de la compétence acquise soit par formation théorique, soit par apprentissage en milieu de travail, ou souvent par les deux. Cette mesure doit être définie par les parties à la convention collective. Ici encore, il peut y avoir une très grande place laissée à l'arbitraire si les syndicats ne sont pas suffisamment vigilants.»





occupations à un développement social et économique durable. Dans ce cadre, la réduction du temps de travail est une pièce majeure, mais non la seule, d'une stratégie globale centrée sur l'emploi que la CSN met de l'avant. *«Ce débat sur la réduction du temps de travail, qu'on le veuille ou pas, est incontournable. Si nous ne "reconnectons" pas avec la diminution moyenne du temps de travail, on risque d'échapper la réalité.»*

Cette réalité, on sait combien elle fait mal. Elle s'exprime à travers une polarisation grandissante des riches et des pauvres, à travers un appauvrissement constant de la société, à travers l'exclusion d'un nombre toujours croissant de femmes et d'hommes du marché du travail. Depuis dix ans, on observe que la tendance va plutôt dans le sens de l'allongement du temps de travail. L'effet ne pardonne pas. Ça signifie que plus de gens décrochent du marché du travail. *«C'est un drame, pour une société»,* déclare Gerald Larose.

La réduction du temps de travail n'est pas une revendication nouvelle, dans l'histoire du mouvement syndical. La journée de huit heures a été conquise par ses luttes, ce qui a permis, entre autres, de créer plus d'emplois et de partager plus équitablement la richesse. Aujourd'hui, dans un contexte où plus de 20% de la population est exclue du marché du travail, la réduction du temps de travail prend de plus en plus d'importance. S'il est conscient que cette question suscite de l'opposition et du scepticisme, le président de la CSN n'en est pas moins convaincu que nous sommes mûrs pour développer une offensive, provoquer un débat. *«Cette question fait appel à des valeurs et des objectifs sociaux, d'ordre communautaire. Elle repose aussi largement sur une valeur de solidarité qui n'est jamais acquise puisqu'elle est le fruit d'une construction au quotidien, la seule qui fait évoluer la société.»*

### **Pas partout pareil**

Reconnaissant qu'il n'y pas de caractère magique ou mécanique à la création d'emplois que peut présenter la réduction du temps de travail, le président de la CSN soutient, en contrepartie, qu'il serait *«irrationnel de n'y voir aucun effet bénéfique. Il faut constater que la réduction du temps de travail n'est pas exportable dans tous les secteurs de la même manière.»* Citant l'exemple de secteurs où les travailleuses et les travailleurs sont rémunérés au salaire minimum, réduire le temps de travail signifierait pour eux partager la pauvreté. Là où les salaires sont de niveau plus raisonnable, la réduction du temps de travail peut rencontrer les effets recherchés en termes de création d'emplois, de temps libre, de temps de loisirs, etc.

Pour Gerald Larose, il est important que l'objectif social soit très clair et qu'il s'inscrive dans une stratégie globale de l'emploi. *«L'emploi doit devenir le noyau dur de la société»,* soutient-il. Comme il insiste pour que nous ne tombions pas dans le piège de l'utopie ou de l'angélisme dès qu'on aborde la réduction du temps de travail. *«Sur cette question, on doit d'abord regarder dans notre cour, identifier ce qu'on peut faire pour réduire le temps supplémentaire et dissuader le double emploi. Les gouvernements devront légiférer pour aller dans le sens d'une réduction du temps de travail; les employeurs, eux, devront consentir des mesures pour favoriser cette réduction, et les syndicats devront aussi faire de même. Mais, ajoute Gerald Larose, un mouvement d'ensemble est essentiel pour que tout cela réussisse.»* C'est ce qui amènera la CSN, la FTQ et la CEQ à travailler ensemble pour imposer ce débat au Québec.

# De la lutte armée à l'arène politique

Les observations du délégué de la CSN au sein de la Coalition pour des élections démocratiques au Salvador, suite aux élections du 20 mars qui ont porté la droite au pouvoir.

Par Jean Lacharité

**Le peuple salvadorien peut en témoigner: la démocratie n'est jamais acquise. Elle se revendique et se défend trop souvent, malheureusement, au prix de nombreuses vies humaines.**

Après des décennies de dictature, le Front Farabundo Marti de Libération nationale (F.M.L.N.) lançait au Salvador en 1981 un mouvement de guérilla armée, visant à mettre fin à une série de gouvernements sanguinaires au service d'une oligarchie locale et de compagnies transnationales exploitant d'une manière éhontée la majorité des 5,6 millions d'habitants de ce petit pays d'Amérique centrale.

Onze années de lutte, qui ont fait 75,000 morts, contre une armée financée et entraînée par les États-Unis à coups de milliards de dollars, aurait été nécessaires au F.M.L.N. pour forcer l'oligarchie salvadorienne et son gouvernement pseudo-démocratique de l'Alliance Républicaine Nationale (ARENA) à signer, le 16 janvier 1992, des accords de paix qui prévoyaient, entre autres, la tenue d'élections libres. Elles eurent lieu le 20 mars dernier, sous l'oeil attentif d'environ 3,500 observateurs internationaux.

## Nombreuses irrégularités

Bien qu'on ne puisse conclure à une fraude généralisée ce jour-là, il reste que l'ensemble du processus électoral a été entaché de nombreuses irrégularités.

D'abord, il est essentiel de

rappeler qu'entre la signature des accords de paix et la tenue des élections, les «escadrons de la mort», groupe d'extrême-droite lié à l'armée, ont assassiné 43 militants de l'opposition.

Deuxièmement, un processus électoral fort complexe, tant au moment de l'inscription sur les listes électorales que de l'élection même, en aura empêché plus d'un de voter. Le très faible taux de participation à l'élection en est révélateur: seulement 55 % des 2,4 millions d'électeurs inscrits. Pis encore, 400,000 électeurs, originant pour la plupart de régions identifiées favorables à l'opposition, n'ont pu s'inscrire, alors que des milliers de personnes décédées apparais-

saient sur les listes électorales.

En troisième lieu, l'accès aux bureaux de votation exigeait pour plusieurs électeurs plusieurs heures de déplacement. À cet égard, nous avons pu observer que l'ARENA, le parti au pouvoir avant l'élection, disposait de ressources financières beaucoup plus imposantes que les autres partis pour «sortir le vote», en plus d'avoir utilisé à fond les ressources gouvernementales pendant la campagne électorale.

Ainsi, l'ARENA aura-t-il obtenu 39 députés sur 84 à l'Assemblée législative, contre 22 au F.M.L.N., le reste étant partagé entre les 7 autres partis politiques. Quant à la présidence du pays, un deuxième tour de scrutin a été nécessaire pour désigner vainqueur le candidat de l'ARENA, Armando Calderon Sol, avec 68% des voix exprimées, dans

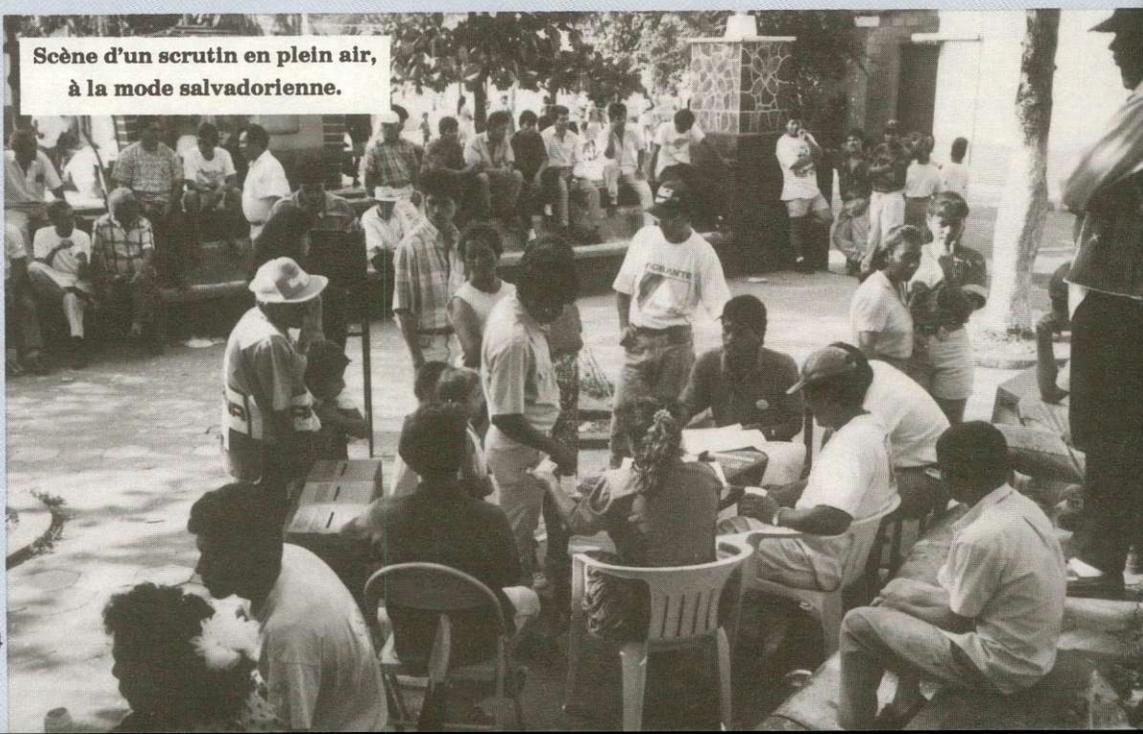
un scrutin où le taux d'abstention s'est élevé à 55%.

## Une lutte à poursuivre

La droite a gagné l'élection, c'est vrai. Cependant, il ne fait pas de doute que l'opposition de gauche, au sortir d'une lutte armée, devient une force politique majeure, sur le terrain politique cette fois-ci.

Mais de là à affirmer que la démocratie est acquise au Salvador, loin s'en faut. Dans ce petit pays où la richesse est concentrée entre les mains d'une infime minorité, où le taux d'analphabétisme atteint près de 40 %, la seule tenue de ces élections ne peut être garante de la transition d'une dictature séculaire à une véritable démocratie politique. De toute façon, cette dernière saurait-elle être viable sans véritable démocratie économique? Au Salvador comme ailleurs, on devra poursuivre la lutte.

Scène d'un scrutin en plein air, à la mode salvadorienne.



## RIVIÈRE-DU-LOUP

### Fin d'un long conflit dans les garages

Une entente est intervenue dans le long conflit qui opposait depuis janvier 1993 le Syndicat des travailleurs des garages de Rivière-du-Loup à trois concessionnaires automobiles de la région: Garage Bobby Dubé, Voyer Automobile et Prima Automobile.

La quinzaine de travailleurs concernés ont accepté, dans une proportion de 90%, les termes de leur nouvelle convention collective, de même que le protocole de retour au travail.

Rappelons que les parties en étaient déjà venues à un accord, dans le cas du Garage

Bobby Dubé, en juillet 93.

Dernier développement: les membres du syndicat ont accepté un règlement qui comporte la parité salariale avec les employés du Garage Bobby Dubé pour ceux de Prima Automobile, jusqu'au 1er juin 1995. Après cette date, et pour les trois années subséquentes, la nouvelle convention prévoit une formule d'indexation au coût de la vie, sans plancher, ni plafond.

Chez Prima Automobile, l'entente prévoit que tous les salariés devront être rappelés au plus tard le 15 mai.

En ce qui concerne le troisième concessionnaire, Voyer Automobile, la situation est particulière puisqu'il vient de se porter volontaire pour faire faillite.

## TROIS-RIVIÈRES OUEST

### Grève à la Résidence De Sienne

Les 28 salarié-es du centre d'accueil privé pour personnes âgées la Résidence De Sienne sont en grève depuis maintenant un peu plus d'un mois. Payés au salaire minimum, ils réclament un redressement salarial pour atteindre \$10.25 l'heure. Cette augmentation leur permettrait de toucher l'équivalent de 80% du salaire que gagne le personnel qui effectue les mêmes tâches dans le secteur public. L'employeur n'a pas encore déposé d'offres salariales. Mais d'autre part, il est revenu, en séance de conciliation, sur vingt-cinq clauses non-pécuniaires qu'il avait déjà paraphées.

M.L.

## Dans la série: Où va notre argent?

BADEN, Ont. (PC) — Une nouvelle tondeuse vous permet de rafraîchir votre pelouse sans même vous lever de votre chaise de jardin. Son inventeur, Newton Gingerich, 58 ans, a mis sept ans à mettre au point ce tracteur-tondeuse. L'engin est propulsé par des batteries de six volts et est conduit à distance par un palonnier semblable à ceux des jeux vidéo. L'engin se vend \$7,280 et peut couper plusieurs hectares de gazon avant de devoir être

rechargé en cinq heures au coût de 45 cents. Les parties mécaniques étant très réduites en nombre, les coûts d'entretien de ce tracteur-tondeuse sont très faibles. La production commerciale de cet engin de 20 che-

vaux-vapeur, mis au point grâce à une subvention de \$1,2 million du gouvernement fédéral, a récemment débuté au domicile de M. Gingerich. Dix prototypes seront produits dans un premier temps.



## LES COÛTS ÉCONOMIQUES DU CHÔMAGE AU QUÉBEC

### Plus de \$30 milliards volatilisés

Selon une étude du Forum pour l'emploi, les coûts économiques du chômage au Québec se sont élevés à plus de 30 milliards de dollars en 1993, soit près de 20% du Produit intérieur brut.

Ces coûts représentent les pertes de revenus associées au volume de production qui aurait pu être généré si un maximum de personnes aptes au travail avaient été employées.

Les personnes en chômage, bien qu'elles soient les plus directement touchées, ne sont pas les seules à subir des pertes. Celles qui travaillent, les entreprises et les gouvernements, sont aussi au nombre des perdants, puisque des revenus ne sont pas générés, des ventes et des profits ne sont pas réalisés, des taxes et impôts ne sont pas perçus, et parce que les déboursés d'assurance-chômage et d'aide sociale sont plus élevés.

L'étude évalue la répartition de ces coûts de la façon suivante:

- les chômeurs ont subi une perte de 1,6 milliard de dollars, soit une moyenne de \$3,600 par chômeur;
- les travailleurs ont perdu \$4,7 milliards, soit environ \$1,575 par salarié;
- les entreprises et les autres propriétaires ont perdu \$10,3 milliards;
- et les gouvernements, \$14,1 milliards.

Au Canada, la même année, ces coûts s'élevaient à \$109 milliards. Ces pertes élevées, souligne l'étude du Forum, s'accumulent d'année en année et contribuent à creuser la dette des gouvernements.

À ces coûts économiques, il faut aussi ajouter les coûts humains et sociaux qui impliquent délinquance, criminalité, dégradation générale de l'état de santé, augmentation des suicides, etc.





# AMNISTIE INTERNATIONALE

Dans de nombreux pays, être militant syndical signifie vivre en danger de mort, ou tout au moins être menacé, arrêté sans inculpation, torturé.

Chaque année, Amnesty Internationale relève des cas de ce genre et nous demande de faire des pressions sur les dirigeants du pays concerné pour que cessent ces exactions ou ce harcèlement.

Ainsi en est-il du Brésilien Arnaldo Delcideo Ferreira, du Syndicat des travailleurs agricoles d'Eldorado do Carajás, tué par balles dans son sommeil, sous les yeux de son fils de 17 ans.

Arnaldo militait pour la réforme agraire et contre les évictions de paysans en litige foncier avec des propriétaires locaux. Un de ceux-ci, arrêté à la suite du crime, a été relâché et vit mainte-

nant caché.

Des membres de la famille d'Arnaldo ont reçu des menaces de mort et des coups de feu ont été tirés contre leurs domiciles. Amnesty Internationale est préoccupée par leur sécurité, ainsi que par celle d'autres syndicalistes de la région, et demande d'écrire au Procureur de l'État de Pará, avec copie à l'ambassadeur du Brésil à Ottawa, en demandant instamment l'ouverture d'une enquête approfondie sur l'assassinat d'Arnaldo Delcideo Ferreira: Madame Édite Marilia Crespo, Procuradoria de Justiça do Estado do Pará, 66.000 Belem, PA, Brésil. Copie à: Son Excellence Sergio de Queiroz Duarte, Ambassade de la République fédérative du Brésil, 450, rue Wilbrod, Ottawa (Ont) K1N 6M8. J.-P. P.

## Une ouvrage de référence pour les non syndiqués

L'organisme Au bas de l'échelle, un groupe d'action voué à la défense des non syndiqués, vient de publier la septième édition de son guide *L'ABC des non syndiqué-e-s*, une source précieuse de renseignements sur tous les droits et recours reliés au monde du travail.

Normes du travail, santé et sécurité au travail, droits et libertés, droits des parents tra-



vailleurs, le contrat social selon le nouveau Code civil du Québec, la syndicalisation, l'aide juridique et les décrets de

collective sont notamment au menu de ce manuel de 90 pages, écrit avec un souci de rendre accessibles ces informations de nature juridique. Pour se le procurer: Au bas de l'échelle, (514) 270-7878. Coût: \$6.00. J.-P. P.



## Les Prix de journalisme René-Lévesque

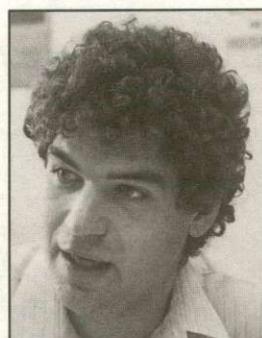
Pour la première fois, l'Association des journalistes indépendants du Québec (AJIQ) a procédé à la remise des prix de journalisme René-Lévesque en présence de Corinne Côté-Lévesque représentant la Fondation René-Lévesque. Un jury de neuf personnes, journalistes, auteurs ou personnalités a attribué quatre prix en tenant compte de critères précis, dont l'angle de traitement, la clarté de la langue et la richesse du vocabulaire, les efforts de vulgarisation. Le prix spécial du jury, destiné à souligner l'ensemble de l'oeuvre d'un journaliste permanent ou indépendant, a été remis à Jean-V. Dufresne. Liliane Besner, Jean-Benoît Nadeau et Jean-Hugues Roy ont mérité respectivement le prix décerné à une journaliste indépendante de la presse électronique, le prix décerné à un journaliste indépendant membre de l'AJIQ et le prix décerné à un journaliste indépendant de la presse écrite. En instituant les prix, l'AJIQ souhaite perpétuer la mémoire du journaliste que fut René Lévesque, qui a fait ses débuts dans ce métier comme journaliste indépendant et faire comprendre le travail des journalistes indépendants, faire connaître l'AJIQ qui a été fondée en 1988 pour défendre les intérêts socio-économiques de ses membres. La CSN et la Fédération nationale des communications ont soutenu l'AJIQ dans la réalisation de ce projet.

De gauche à droite: Jean-Hugues Roy, Corinne Côté-Lévesque, Jean-V. Dufresne, Liliane Besner et Jean Benoît Nadeau. T.J.

## Du côté du soleil levant

Pour réussir en affaires, il faut faire le contraire des autres: en période de récession, il faut investir et embaucher, seule façon pour une entreprise d'assurer son avenir. En période de récession, les coûts sont moindres et la nouvelle clientèle disponible est abondante. On peut embaucher les meilleurs candidats chez les jeunes. Ils seront encore avec la compagnie au moment de la reprise.

Selon Torn Takahashi, directeur du Centre de recherche & développement chez Canon, cette philosophie



Pierre Paquette

serait déjà partagée par des entreprises japonaises importantes. C'est le cas chez Nippon Steel Manufacturing, Daisel Chemical Industries et chez Canon. Pour lui, le plus important, quelle que soit l'époque, c'est tout d'abord l'emploi,

suivi de la recherche et du développement.

Chez IBM, c'est exactement le contraire qui se passe. Le secrétaire général de la CSN, Pierre Paquette, déplorait récemment dans *La Presse* le fait que cette grande compagnie de pointe venait d'annoncer le licenciement de 25,000 employés. Au même moment, les actions de la compagnie faisaient un bond: «Notre société est malade, dit-il. On perçoit comme un bon entrepreneur celui qui est agressif et qui fait des mises à pied.» Le soleil se lève toujours à l'est!

(Revue *Changements*)

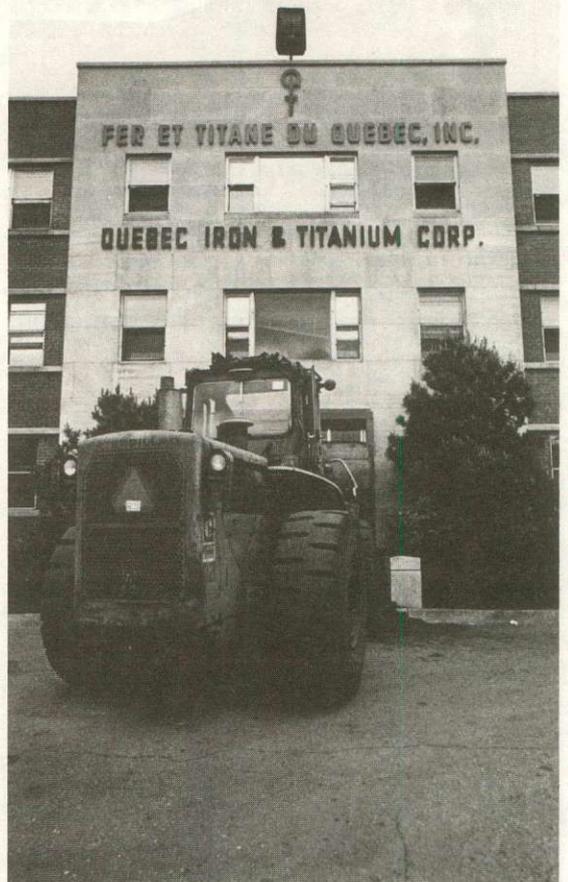
## Très grave accident de travail à Fer et Titane

Un mécanicien d'entretien de la compagnie QIT-Fer et Titane, Guy Crépeau, a été violemment heurté par un véhicule lourd servant au transport des poches de coulée, le 22 avril, alors qu'il se trouvait dans le couloir où circulait le véhicule. Le travailleur, âgé de 44 ans, reposait toujours, au moment de mettre sous presse, au département des soins intensifs de l'Hôtel-Dieu de Sorel, où on l'a amputé d'une

jambe. L'évolution de son état de santé dira si d'autres interventions chirurgicales seront ou non nécessaires. D'ici à ce que la lumière complète soit faite sur les circonstances entourant ce tragique accident, un inspecteur de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) a fait, à partir des travaux du comité syndical de santé-sécurité au travail, quelques recommandations temporaires.

L'employeur doit interdire tout accès aux piétons dans cette zone, écrit l'inspecteur dans son rapport d'intervention. Il recommande également que dans les situations où l'opérateur du transporteur de poches doit reculer, il appelle quelqu'un au radio pour pouvoir manoeuvrer sous la supervision de ce dernier. Par ailleurs, il est aussi recommandé d'ériger, dans un délai très rapide, une clôture pour isoler totalement la zone de recul vers la zone des fours. Le passage piétonnier actuel devra aussi être condamné. Le comité syndical de santé-sécurité mène sa propre enquête sur ce grave accident.

M.C.



### ACCIDENTS DE TRAVAIL FATAUX Sombre bilan

La CSN a souligné le 28 avril la journée de deuil en souvenir des travailleurs et des travailleuses décédés des suites d'un accident du travail en invitant tous les intervenants du monde du travail à unir leurs efforts pour accentuer la prévention dans les milieux de travail, à commencer par le Conseil du Trésor afin que les lois soient plus contraignantes à l'endroit des employeurs.



L'accident mortel survenu à l'usine Papiers Perkins, à Candiac, faisait la Une de *Nouvelles CSN*, en novembre dernier.

Le bilan de la dernière année concernant les travailleurs décédés des suites d'un accident du travail est sombre. Quatre syndicats affiliés à la CSN ont été durement éprouvés. Rappelons que trois travailleurs de l'usine Expro à Valleyfield sont décédés suite à une explosion; un travailleur de Papier Perkins à Candiac a été happé entre les rouleaux d'une enrouleuse multi-plis et projeté à l'arrière de la machine; un travailleur de Lallemand Inc, une entreprise de production de levure, a dégringolé sur un plancher de béton 16 pieds plus bas, suite à un puissant jet de vapeur émanant d'un tuyau qu'il réparait; et un travailleur d'entretien de la STCUM a été frappé par un wagon de métro alors qu'il réparait des rails.

«La prévention, dit Céline Lamontagne, demeure le meilleur moyen d'assainir les milieux de travail, d'améliorer les conditions de travail, d'éviter des morts, de diminuer les accidents du travail et d'abaisser les coûts du régime de santé et sécurité au travail.» T.J.

### Conciliation chez Pro-Optic

Le ministère du Travail a affecté M. Roland Marcoux à titre de conciliateur chez Pro-Optic, à Trois-Rivières.

En grève depuis le six décembre, les neuf syndiqué-es ont rejeté le projet de convention collective de leur employeur. Pour un contrat de travail d'une durée de deux ans, celui-ci proposait un gel de salaire pour la première année et un maigre 1,5% la seconde année. Curieusement, il voulait aussi se départir de quatre salarié-es, dont les plus anciens et les militants du syndicat. Après avoir annoncé la fermeture de sa division de Trois-Rivières, le 24 février, le propriétaire de l'entreprise a procédé, au début du mois de mars, à l'ouverture d'une boutique pour la finition des verres



sur la rue Royale, à Trois-Rivières. Le syndicat a déposé des plaintes en vertu des articles du Code du travail québécois lui interdisant d'embaucher des scabs.

Dans le cadre de leurs activités syndicales, les employé-es manifestent devant les succursales de Pro-Optic à Joliette, Montréal et Québec. Le salaire horaire moyen de ces employé-es, dont le travail consiste à faire le verre correcteur, est de \$10.30.

M.C.

**LA PROCHAINE PARUTION  
DE NOUVELLES CSN  
VOUS PARVIENDRA  
DANS LA SEMAINE DU 22 MAI**



## LE FRANÇAIS AU TRAVAIL ÇA S'IMPOSE

### Aux grands «mots» les grands remèdes!

Dépendamment de votre emploi du temps cette semaine, vous irez à cette soirée? Il faut savoir que l'expression «dépendamment de» n'existe pas en français. On peut la remplacer par: selon.

\*\*\*

Cette entreprise vous a chargé \$50 pour faire ces travaux.

En français, on peut charger un camion, mais on ne peut pas charger \$50 pour un service ou un produit quelconque. Le verbe «charger» peut être remplacé dans la plupart des cas par le verbe demander.

\*\*\*

Dans le journal, il est question d'une entreprise qui a fait une entrée agressive dans le domaine de l'informatique. Dans ce contexte, on ne peut utiliser le mot «agressif», qui marque la volonté d'attaquer ou encore la tendance à attaquer et comporte donc une idée d'hostilité.

Selon le sens recherché, on peut dire: éclatante, importante ou vigoureuse.

\*\*\*

Vous êtes obsédé par la craque dans le plancher? Une petite consultation peut-être? Mais de toute façon, «craque» employé au sens de fissure est un anglicisme. De fait, «craque» appartient à la langue populaire. Et il est vrai de dire qu'une craque est un mensonge par exagération.

\*\*\*

Le *membership* de cette association a augmenté sensiblement cette année. «Membership» est un anglicisme. On le remplace par effectif, nombre de membres.

\*\*\*

Avez-vous retourné l'appel téléphonique de Paul? Pas le temps. Oké d'abord. Mais «retourner un appel» est un calque de l'anglais. Ainsi, j'aurais dû vous demander: Avez-vous rappelé Paul? En français, on téléphone à quelqu'un; on laisse un message à la personne absente ou occupée; on rappelle cette personne plus tard.

\*\*\*

Que désigne le mot *bétaillère*? Un ancien modèle de canon? Un véhicule pour le transport du bétail? Une cheminée rustique? Il s'agit d'un véhicule (camion, fourgon, remorque) servant au transport du bétail.

\*\*\*

Les choses regardent mal. Vous vous attendez au pire...«Regarder mal» est une tournure empruntée à l'anglais. On dira plutôt: Les choses s'annoncent mal.

Jacinthe Pilon



### Une belle victoire, ça se fête!

Quelques militantes et militants du Syndicat des professeurs du Cégep de Saint-Laurent se sont retrouvés récemment pour souligner leur victoire après un long débat sur leur affiliation syndicale. Les enseignantes et les enseignants de Saint-Laurent ont en effet confirmé leur adhésion à la CSN en battant une motion de désaffiliation qui visait à les amener vers le syndicalisme indépendant. Des représentants de la FNEEQ et de la CSN, dont le secrétaire général Pierre Paquette (deuxième rangée, avant-dernier à droite), ainsi que des salarié-es du mouvement, ont aussi participé à la fête.

## BIENVENUE

### Boulangerie Gaudreault

Le Tribunal du travail a confirmé l'accréditation du Syndicat des travailleuses et des travailleurs de la boulangerie Gaudreault, située dans la région de Québec, et qui compte quelque 50 membres.

L'employeur a vainement tenté de contester l'accréditation en faisant valoir que la liste des salariés en vue de l'obtenir était incomplète. Le magistrat, qui s'est penché sur la requête, a qualifié de dilatoires les procédures entamées par la direction de l'entreprise.

### Caisse pop

Le syndicat regroupant la vingtaine de travailleuses de la Caisse populaire St-Georges-de-Champlain, situé dans la région de Shawinigan,

est maintenant accrédité CSN.

Réunis en assemblée générale, les membres de ce syndicat, qui était auparavant affilié à la FTQ, ont pris cette décision à la suite d'une mécontente concernant les termes de leur nouvelle convention collective, d'une durée de trois ans.

Les syndiqués voulaient faire respecter l'autonomie de leur syndicat, c'est pourquoi ils ont choisi d'adhérer à la CSN.

### O.S. Plastics

Le Commissaire du travail André Buisière vient d'accréditer le Syndicat des travailleuses et travailleurs de O.S. Plastics pour représenter les trente employés de cette entreprise de Brossard, spécialisée dans la fabrication de

feuilles de plastique.

Le syndicat est affilié à la Fédération de la métallurgie de la CSN.

### R. & G. Crochetière

Les 31 travailleurs à l'emploi de cette entreprise de chargement et de déchargement de biens en transit vers l'est et l'ouest du Canada ont reçu leur certificat d'accréditation CSN. Ils gagnent entre \$7 et \$9 l'heure. Leur syndicat est affilié à la FEESP.

### Nutrinor

Les sept vendeurs et livreurs de crème glacée de Nutrinor, la coopérative agro-alimentaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean, ont déposé une requête en accréditation pour s'ajouter aux 173 membres du syndicat CSN déjà existant.

J.P. et J.-P. P.

## Pleurs sur le Rwanda

On aurait pu se réjouir de la mort d'un tyranneau, entrevoir comme une aube sereine pour le Rwanda la mort de Juvénal Habyarimana qui avait tenu son pays en coupe réglée durant deux décennies. À l'occasion du Sommet des chefs d'État francophones tenu à Paris (novembre 1991), Amnistie In-

ternationale ne signalait-elle pas qu'au Rwanda, le Code pénal servait de justification à l'emprisonnement «de journalistes dont les écrits (publiés ou non) déplaisaient aux autorités» de Kigali?

Ce fut, le 6 avril, comme si un soufflet de forge avait attisé le feu qui couvait au Rwanda. Déjà, en mars 1993, un rapport de commission internationale d'enquête sur les violations des droits signalait la paralysie du système judiciaire, les exactions d'escadrons de la mort, les violations des droits par l'armée et par les rebelles du Front patriotique Rwandais (déportation de populations en Ouganda, notamment), sans oublier les centaines de milliers de personnes déplacées. Les événements retenus portaient du 1<sup>er</sup> octobre 1990. Détail significatif, selon les enquêteurs : «même l'emploi a été utilisé comme une arme de terreur — muter un agent de l'État dans une région hostile à l'ethnie à laquelle il appartenait».

L'explication la plus plausible est que les éléments les plus durs de l'armée rwandaise ont «liquidé» un Habyarimana qui s'appretait à fléchir et à s'engager sur la pente d'un régime moins autocratique.

Tous ont vu à la télé les monceaux de cadavres. Le Comité international de la Croix-Rouge parle de 400,000 personnes déplacées. Il pourrait y avoir 100,000 morts. L'on a vu, dans le nord, selon un journaliste ougan-

dais, une fosse commune de 800 cadavres. Les casques bleus paient un lourd tribut à ce qu'il est convenu d'appeler le «maintien de la paix», mais ils sont en porte-à-faux puisqu'il est évident que la paix n'est pas au rendez-vous.

Une spirale de violence et de haine a mené à un vent de folie, nous disent les survivants et les rapatriés, dont certains bénéficieront de l'aide de psychologues pour les aider à surmonter le traumatisme du rêve écroulé.

Entre aussi en jeu une diplomatie qui atténue les condamnations portées et les blâmes prononcés. On sait bien que, quelque part, des fournisseurs d'armes empochent goulûment des profits. «Le Conseil de sécurité devient une tribune où les dirigeants occidentaux élaborent une série de mesures peu convaincantes d'assistance aux victimes et de punition des agresseurs» écrit à propos de la Bosnie l'organisation Médecins sans frontières (dans *Face aux crises*, p. 127). Ces mots valent aussi pour ceux qui, à l'Organisation de l'Unité Africaine ou dans les cercles onusiens, hésitent à exclure des leaders dont ils sont bien placés pour connaître la corruption, la mégalomanie malade, l'intolérance ou le sadisme dément.

Une tragédie aussi intense que celle que vit le Rwanda est propre à désarçonner les plus placides observateurs. Un jour, il faut souhaiter que les Rwandais se relèveront de cette fange. C.T.



Soldat du Front patriotique rwandais: ... comme si le Rwanda était un vaste champ de tir.

## Bunkers à la casse

Tôt ou tard, les secrets sont éventés. Depuis 1983, le «Doomsday Project», dont s'était dotée l'Amérique reaganienne, devait garantir que durant au moins six mois après une attaque nucléaire, la chaîne de commandement américain aurait la consistance voulue et que, dans divers bunkers, les décideurs survivants poursuivraient leur boulot. Huit milliards de dollars auraient à ce jour été engloutis dans ce scénario de «fin du monde», selon le *New York Times*. Spielberg en fera peut-être un thriller, mais le plus important, c'est que, quelque part à la CIA ou au Pentagone, on prenne note que la cible que constituait l'URSS est disparue. Un pur produit de la Guerre froide est en voie de se dissoudre. Raison de plus pour se sentir momentanément moins pessimiste. C.T.

## Padre Romo

Du Chiapas nous est venu récemment un jeune curé, Pablo Romo. Souriant, direct, pas fait pour les prêches? Mais si! Sa force est de pouvoir exposer les ambiguïtés du système (mexicain) qui prône la solidarité tout en pratiquant l'exclusion de paysans suant sur des terres dont on les a dépossédés. Qu'a-t-on fait des promesses de changement formulées depuis 1910?

Au moment d'entamer le dialogue dans la «cathédrale de la paix» de San Cristobal, en février, le sous-commandant Marcos (Romo y était) s'était fait pathétique : «pourquoi faut-il tuer et mourir» pour que des Tzotziles ou autres descendants de mayas jouissent du nécessaire pour vivre? Et pour que renaisse l'espoir d'une «paix dans la justice, dans la dignité, dans la démocratie et dans la liberté?»

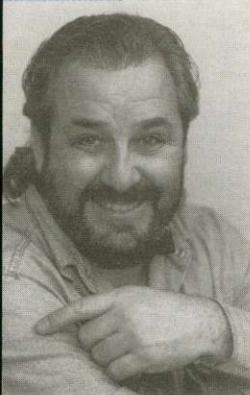
Sans nier le développement (frigos, radio, télévision) il y a moyen, dit Padre Romo, de garder à l'oeil «la préservation de ce qu'il y a de valable dans la culture de chacun». Il parle de la joie du partage : «avoir pour être vaut mieux qu'exister pour le seul motif d'avoir plus». Et ça le rend suspect de gauchisme! Romo connaît bien la «fraternité chrétienne». Ça gêne les grands propriétaires. La crainte de Padre Romo, c'est qu'encore une fois on en vienne au troc «miroir contre or» et que soient floués les sans-terre du Mexique. Voilà pourquoi le Chiapas fait trembler un pouvoir que l'on croyait inamovible.

Clément Trudel

## Gilles Bélanger

Originaire de Nouvelle, village riverain de la Baie-des-Chaleurs, en Gaspésie, l'auteur-compositeur Gilles Bélanger a composé depuis ses débuts, en 1966, la musique et les paroles de 250 chansons. Écrite avec Pierre Flynn, la pièce *Dors Caroline* a été interprétée par Johanne Blouin, alors que *Chanson en vain* s'est retrouvée sur le dernier enregistrement de Steve Faulkner, *Caboose*. Gilles Bélanger n'est donc

pas un nouveau venu qu'on pourrait classer dans la catégorie *la relève*. Mais, tel un Richard Desjardins longtemps ignoré par les magnats de l'industrie du disque qui manquent de pif, c'est aussi à compte d'auteur qu'il a réalisé *Mama Lucy*, son second album. Son matériel s'inscrit dans la grande tradition des chansonniers du Québec. Inspirées par l'espace, la mer, les voyages et l'histoire, les chansons de Gilles Bélanger sont extrêmement bien écrites, figiolées, poétiques, tout en étant accessibles, mais sans verser dans la facilité, et elles ne sentent pas la poussière. Musicalement, c'est bien léché aussi. Grâce aux accordéonistes Brother «Cleve» et Didier Dumoutier. Grâce aussi au guitariste de Laurence Jalbert et Richard Séguin, Réjean Bouchard lui-même, et Pierre Flynn. Gilles Bélanger possède aussi une belle voix chaleureuse. Assurément, vous serez conquis par *Mama Lucy*, *L'océan express*, *L'homme du pays de jade*, *Cathay Cipango* (ce qui veut dire Chine et Japon), *Chanson de bord de mer*, *Balbuzard* et *Péninsule*. Avec ses chansons et sa voix, je suis porté à croire que Gilles Bélanger devrait charmer tout le Québec, mais aus-



## MUSIQUE



Un vent d'Est a soufflé sur tout le Québec, en avril, et a laissé sur son passage deux nouveaux albums: *Mama Lucy*, du Gaspésien Gilles Bélanger et *Suroît*, album éponyme d'un groupe de Madelinots.

si nos cousins d'outremer. C'est un matériel tout à fait exportable.

Mama Lucy, Gilles Bélanger: Les Disques Méguek (MGK-100-4).

## Suroît



**Suroît** (un vent du sud-ouest aux Îles-de-la-Madeleine) s'inscrit carrément dans la tradition de la musique acadienne traversée, elle, par différents courants musicaux: folklore français, bluegrass, country, cajun, musique celtique, etc. C'est bien fait et sympathique. Ça rappelle beaucoup le défunt groupe acadien 1755. À conseiller surtout aux amateurs du genre. Une production Gestion Son Image et Suroît (SUR-4 997).

## Grande Rencontre

Gilles Garand, du Conseil central du Montréal métropolitain, grand amateur de musique folklorique devant l'Éternel, a récidivé, cette année, en organisant une deuxième *Grande Rencontre de folk* au Collège de Maisonneuve, les 13, 14 et 15 mai. Une occasion d'apprécier, entre autres, l'accordéoniste-chanteuse Danielle Martineau et son Rockabayou, Tradi-Son, l'ensemble franco-américain Chanterelles, l'harmoniciste Alain Lamontagne, l'accordéoniste Raynald Ouellet, le pianiste Benoît Legault, le calleur Benoît Bourque, la violoniste Lisa Ornstein et plusieurs autres. Pour renseignements: Gilles Garand: (515) 598-2087.

Michel Crête

## Chômeur au quotidien

*Raining Stones* (Une pluie de pierres).

Un film de Ken Loach. Avec Bruce Jones, Julie Brown, Ricky Tomlinson.

Vous êtes tannés des films commerciaux américains qui vous présentent la nouvelle prestation d'un acteur connu, de ces films qui ne sont axés que sur le divertissement?

Le cinéma britannique avait le mérite d'enraciner ses scénarios dans le quotidien de sa population. Malheureusement, il n'est plus ce qu'il était. Reste Kenneth Loach. Avec *Family life* en 1971, il décrivait la vie de famille éclatée qui annonçait les relations familiales des vingt années suivantes. Après ce film quasi-obligatoire au cégep, il a continué à nous décrire avec réalisme ce qui se passe au jour le jour en Grande-Bretagne.

Avec *Une pluie de pierres*, on a droit au premier film traitant réellement du monde des chômeurs. Pas un film lancinant et pénible nous arrachant une larme. Un film drôle et coquin nous montrant plein de petits gestes ingénieux pour se maintenir au-dessus de la houle.

Dans la même semaine, Bob, le personnage principal, se fait voler sa camionnette et veut acheter une belle robe pour la première communion de sa fille. Il est rafraîchissant de voir un film où le drame est axé sur ces préoccupations quotidiennes.

Les comédiens de Loach sont toujours inconnus, mais toujours excellents. Ce film très actuel méritait bien le prix du jury à Cannes en 1993. Un an plus tard, le voici donc en version originale, sous-titrée en français.

Michel Tremblay



CINÉMA

## Un débat révélateur

L'autre semaine à Trois-Rivières, j'ai participé à un autre débat sur l'information et le rôle des médias régionaux. Cette fois, il était organisé par le service de pastorale du Cégep.

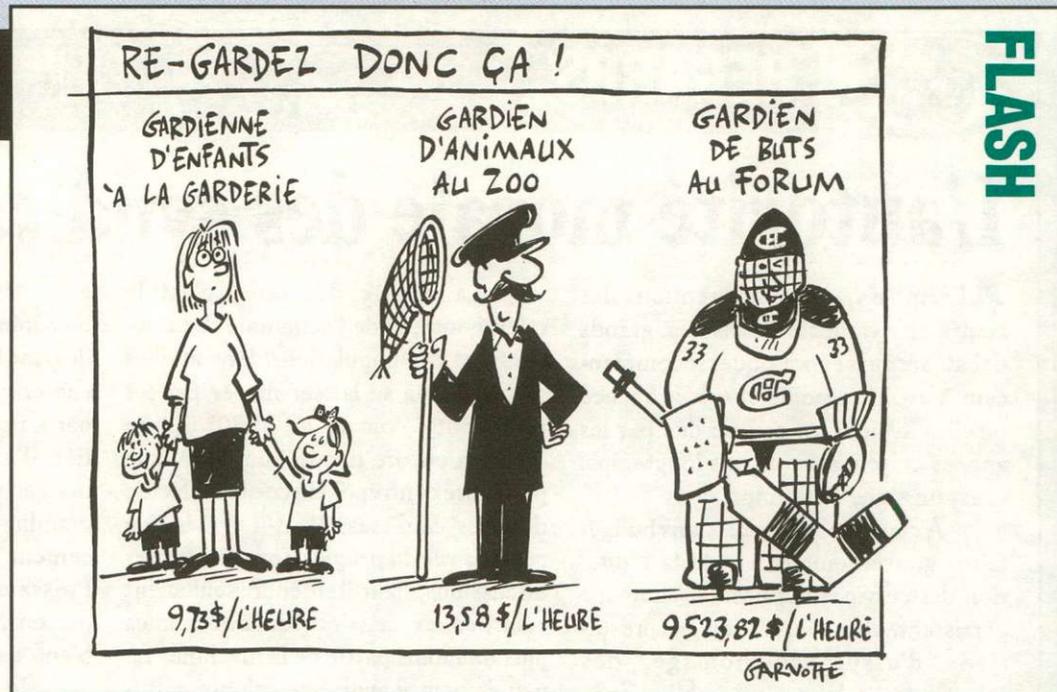
L'autre mois, dans la région de Nicolet, c'était conjointement par la Société Saint-Jean-Baptiste et le diocèse. Au printemps dernier, c'était le Conseil régional de développement économique de l'Estrie qui se penchait sur la question. Vers la même époque, il y eut des états généraux de l'information dans le Saguenay et le Lac Saint-Jean.

À Trois-Rivières, le thème était probablement trop vaste: la désinformation, du plan local à l'international. Nous étions aussi trop nombreux, une douzaine de panélistes. La salle n'a pas eu le temps de réagir.

Le *Nouvelliste*, pris à partie, l'a cependant fait. Son éditeur, Gilbert Brunet, sur la défensive, et son rédacteur en chef, Bertrand Champoux, ayant été dénoncés à plusieurs reprises, il devait le lendemain publier un commentaire vengeur de M. Champoux et un compte-rendu quelque peu fantaisiste — je m'y retrouvais, par exemple, ayant fait partie de la Commission Kent, alors que je n'avais fait que la citer.

Après s'être moqué de quelques panélistes, M. Champoux concluait: «*Do-rénavant avant d'aborder un sujet aussi profond que la désinformation — incidemment ça n'existe pas chez nous —, il serait souhaitable de poser la question suivante aux étudiants: C'est quoi l'information?*»

C'est bien ce dont j'aurais aimé, personnellement, que l'éditeur nous parle. Je m'attendais à ce qu'il explique en quoi consiste la politique d'in-



formation du *Nouvelliste*, les efforts faits pour répondre au droit des citoyens de la région à une information rigoureuse, complète, sur les enjeux les plus importants.

J'aurais aimé qu'il parle d'information, pas des problèmes de l'entreprise et de ses préoccupations d'administrateur.

M. Champoux a affirmé, le lendemain, que je m'étais amusé à retourner avec nostalgie aux années 60, où, selon lui, les salles de rédaction ne subissaient pas l'influence des propriétaires.

Ce que j'ai dit, c'est qu'à l'époque, ces pressions ne s'exerçaient pas que sur les rédacteurs en chef, seuls maîtres à bord dans les salles de rédaction. Ce que reconnaissait la Commission Kent, début des années 80, en recommandant que les quotidiens appartenant à des groupes confient l'information à des rédacteurs en chef ayant des contrats fermes pour au moins cinq ans et assistés par un conseil formé, entre autres, de représentants des lecteurs.

La nostalgie était simple. J'ai souligné que si, début des années 60, on avait invité Gérard Pelletier ou Jean-Louis Gagnon à prendre ainsi la parole, ils n'auraient parlé que d'information.

Ma conclusion est tout aussi simple: le malaise est de plus en plus perceptible

face au contrôle des médias par l'establishment financier et ça ne fait que commencer.

La situation actuelle

prouve que nous avons raison de dénoncer la concentration il y a vingt-cinq ans.

Jacques Guay

## Debout!

*Le devoir de résistance*, Pierre Vallières, VLB

Les adeptes et thuriféraires du libéralisme sauvage et débridé — entendre de l'intégrisme capitaliste — claironnent déjà la mort du socialisme et, singulièrement, du socialisme d'allégeance marxiste. Ils claironnent aussi la fin de l'histoire et des idéologies.

Ce despotisme autoproclamé du pouvoir de l'argent souhaite-t-il simplement échapper à la sévérité de l'inéluctable jugement de l'histoire, ou bien pense-t-il que même cette dernière obéit à son diktat?

Peu importe. Dans un manuel très concis, d'accès relativement aisé et intitulé «*Le devoir de résistance*», Pierre Vallières sert un cinglant démenti aux velléités de cette autre idéologie.

Par une analyse sommaire, à dessein je crois, mais néanmoins rigoureuse et s'appuyant sur une lecture lucide de quelques événements marquants de notre histoire, l'auteur de «*Nègres blancs d'Amérique*» exhorte les intellectuels de gauche à sortir de leur léthargie.

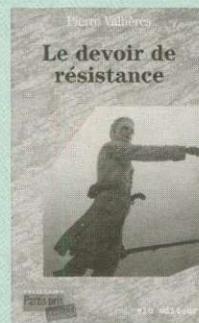
Il constate que c'est la débandade de la gauche et la mise en sourdine, sinon carrément au rancart, de l'option socialiste militante et combative qui a pavé la voie au règne sans partage de l'idéologie néo-libérale.

Cette courageuse prise de position qui, par les temps qui courent, relève de la témérité, remet à l'ordre du jour l'urgence de revêtir l'habit révolutionnaire pour se porter à l'assaut et venir à bout d'une orientation qui, tôt ou tard, mènera l'humanité tout droit à sa perte.

Elle mérite aussi d'être connue et donne toute sa signification à cette phrase d'Eugène de la Boétie: «*Ils ne sont grands que parce que nous sommes à genoux*».

Citoyennes et citoyens, debout!

## LECTURE



Bara MBengue



# L'autorité morale des syndicats

Il semble que les interventions des centrales syndicales dans les grands débats sociaux et politiques recommencent à avoir un poids et une influence qu'elles avaient un peu perdus par les années et, je dirais, depuis longtemps. C'est un signe des temps.

À cause des compressions budgétaires gouvernementales, de la réduction des services publics, du chômage persistant, de la diminution des prestations d'assurance-chômage, des privatisations de services publics, de la mise en solde des biens publics, de la rareté des emplois, des fermetures d'usines, de la crise économique tenace, le malaise social s'accroît. Sur qui peut s'appuyer le peuple?

La question se pose de plus en plus. Les mauvaises nouvelles économiques et sociales arrivent en cascades. Les bonnes sont rares. Et puis, surveillez du coin de l'oeil ce qui se brasse, et qui le brasse... Par exemple, signalons un petit article paru dans *La Presse*, le 24 mars, le jour même où j'écris ces lignes. Le titre? «*Les créanciers du Canada exigent des taux (d'intérêt) plus élevés.*» Et, dernières lignes de l'article: «*Les étrangers possèdent plus de 40 pour cent des obligations du gouvernement canadien. Pour l'instant, nous sommes soumis à leur jugement.*»

La hausse des taux, c'est le ralentissement de l'économie. La crise persiste. Les populations doivent-elles se résigner à se laisser mener par les possédants, comme en 1930? Est-ce qu'il y a encore une opinion publique pour faire contrepoids à ce qui se décide dans les coulisses? Peut-il y avoir un *point de vue du peuple* dans ces grandes discussions? Faut-il entendre seulement celui des «experts» qui font eux-mêmes plus ou moins partie de la machine? Le peuple peut-il avoir une volonté politique à lui? Les gouvernements sont-ils purement et simplement aux ordres d'on ne sait qui?

Ces questions demeuraient sans réponse. Mais on a l'impression que cela est en train de changer.

Selon beaucoup de gens, il n'existerait plus guère de gauche importante, cohérente, réaliste, responsable, écoutée. Depuis déjà longtemps.

Il y a des signes qu'une certaine gauche va se reconstituer. Le récent Forum de la solidarité est un de ces signes.

Ce n'est pas parce que l'URSS est tombée que les grands capitalistes seraient devenus des représentants des vertus démocratiques, des défenseurs des populations!...

La France, pays nerveux, a souvent été un baromètre. Regardez-la: elle recommence à s'agiter. Contre la droite. Le malaise social recommence à s'y exprimer vigoureusement.

Mais la France est quand même bien loin. Alors regardez ici. Une chose devient frappante. La population n'acceptera pas n'importe quoi. Les gouvernants pourront peut-être forcer l'adoption d'un certain nombre de décrets, mais en même temps la contestation va grandir. On s'en aperçoit déjà. Heureusement que les syndicats sont là. Puissamment constitués, munis de moyens, ils sont indispensables. On va bientôt s'en rendre compte davantage.

Je suis d'instinct demeuré fidèle au mouvement syndical — et particulièrement à la CSN. Je n'ai pas toujours été absolument heureux des attitudes syndicales, mais j'ai toujours su qu'il fallait tout de même appuyer les syndicats, les défendre, se solidariser avec eux. En tout état de cause, ils sont fondamentalement des défenseurs du peuple. Ils sont libres. C'est en eux et par eux surtout qu'une certaine gauche peut toujours contribuer à la défense économique et politique du peuple. Les syndicats sont l'épine dorsale de la contestation.

Quelque chose bouge actuellement. On commence à respirer un air nouveau dans la société en crise. Ce qui recommence à bouger, c'est la démocratie sociale.



## Les p'tites vite

Il y a, comme ça, des hommes et des femmes qui en échappent une de temps en temps.

Et voilà qu'une fois échappées, ces petites phrases — oh! combien anodines au départ —, suivent leur auteur, et quelquefois le poursuivent. Une fois lancées dans le trafic, ces petites phrases ne lui appartiennent plus; souvent même, elles reviennent lui chatouiller la plante des pieds, un frôlement qui se transforme parfois en douleur lancinante et pénible. À la fin, c'est insupportable qu'elle sera devenue, la douleur. Entre autres raisons parce qu'elle sera devenue publique.

Car les femmes et les hommes publics ne craignent rien de plus que le ridicule. Même si, aussi incompréhensible que la chose puisse paraître, ils y sombrent avec une constance et une opiniâtreté qui se vérifient à toutes les époques.

Mais il semble bien que la nôtre en soit une faste à cet égard.

Duplessis savait tout cela, qui avait épinglé les prévarications auxquelles se livrait le régime d'Alexandre Taschereau en ne cessant de marteler sur cet accroc d'un notable du régime, Vautrin, qui s'était fait payer, par le ministère de l'Agriculture, une paire de culottes britishes pour faire la tournée des villages de colonisation. «*Les culottes à Vautrin*» est devenue une expression dont s'est emparé le bon peuple, qui s'en était fait un emblème devant conduire à la déroute électorale des libéraux, en 1936.

Jean Lesage n'a pas donné sa place dans la réalisation de ce florilège. Les syndicats se souviennent surtout de ce qui est considéré comme sa meilleure: «*La Reine ne négocie pas avec ses sujets*». Mais il a sans doute perdu le pouvoir, en 1966, pour avoir méprisé les «non-instruits» qui, avait-il confié, ne pouvaient pas comprendre ses politiques. Madame Kim Campbell n'a pas non plus aidé sa cause en affirmant que les programmes sociaux étaient trop importants pour qu'on en discute pen-

dant une campagne électorale...

Dans quelques mois, quelques années tout au plus, Jean Chrétien se rongera les ongles en pensant à ce qu'il a dit à Toronto, devant un auditoire plutôt porté sur le scotch, au sujet des chômeurs qui boivent de la bière à plein temps au lieu de travailler à moitié.

Question de mépris, Pierre Elliott-Trudeau avait livré sa pleine mesure en faisant manger de la marde aux Gars de Lapalme, qui piquetaient devant le Parlement pour garder leur syndicat CSN. Et qui a dit un jour, parlant de notre français, qu'il était plutôt pouilleux.

Quand il arrivait que des journalistes interrogent M. Raymond Malenfant sur le sort qu'il réservait aux employées du Manoir, qu'il avait plutôt tendance à traiter comme des crottes de nez, il répondait avoir acheté des murs, pas des travailleuses avec leur syndicat.

On ne sait trop, aujourd'hui, où se trouve Madame Campbell; Madame Payette entend encore hurler les Yvettes dans ses cauchemars; la statue de cire de PET a commencé de fondre au Musée Tissot et la médaille remise jadis à M. Raymond Malenfant par la Chambre de Commerce de Québec, sous les ors et les lambris de la salle de bal du Château Frontenac, est mangée par le vert-de-gris dans un tiroir du syndicat qui gère sa faillite. Sic transit...

Dans moins d'un an, quand on l'aura recyclé chez Johnson & Johnson & Johnson dans sa vraie vocation, celle de comptable, ce qui pour le moment nous tient lieu de Premier ministre pourra tout à loisir réfléchir à cette époque où il pouvait dire, sans qu'on ne se

torde de rire sur la place publique, que «les Québécois et les Québécoises savent qu'il est dans l'intérêt des Québécois et des Québécoises de défendre leurs intérêts à l'intérieur du système actuel».

C'est le soir des élections que le bon peuple éclatera de rire.



**57<sup>e</sup> CONGRÈS**  
**9 AU 14 MAI 1994**

**LE TRAVAIL**

# autrement

**UN CHOIX**

**DE SOLIDARITÉS**



*Bon Congrès!*